

Actualité

Un concept unique en Suisse analyse la maltraitance intrafamiliale sous la forme de consultation interdisciplinaire à Lausanne. **2**

DOSSIER Solitude



L'isolement social tue les aînés et les exclus

Les personnes âgées sont isolées surtout en fonction de leur parcours de vie. Mais les populations fragilisées sont aussi confrontées à des processus sociaux de mise à l'écart. Le nombre des exclus va croître. Les ménages éclatent; les gens vivent de plus en plus seuls : 36% en l'an 2000.

L'isolement social est avant tout une réalité urbaine. De nombreuses structures existent, mais elles sont parfois boudées. Prévenir l'isolement fait appel à des stratégies individuelles et aux solidarités de voisinage. Il faut permettre à tous de vieillir sans cesser d'exister. **3-13**

Chronique juridique

L'extension des accords bilatéraux provoque moult débats. La Suisse votera le 25 septembre prochain. **14-15**

Actualités

Un projet pilote d'accompagnement par des mentors donne espoir aux **jeunes en rupture** à Neuchâtel. **6**

Les trois plus grandes associations **du travail social** concentrent leurs forces. L'Aspas, la Fertes et l'Ases **fusionneront** en juin «AvenirSocial» **17**

Foyer Handicap propose depuis deux ans des **cours d'informatique** à des personnes sans handicap. Une nouvelle expérience valorisante. **18**

Un projet pilote a évalué l'adéquation de l'offre genevoise à la demande des **aînés fragilisés** peu mobiles. **19**

Une colonie pour **jeunes rhumatisants** démystifie la maladie, le pouvoir médical et la différence. Reportage. **20**

Complétez votre collection **21**

Social en lecture **22**

Lu pour vous **23**

Social express **24-26**

Agenda **27-28**

A chacun son handicap

Le discours politiquement correct a apporté à l'Europe une façon de décrire le monde qui l'améliore. Avec lui, les «handicapés» deviennent enfin des personnes! En effet, on dit désormais «personne avec handicap».



Certains jugent cette étiquette trop longue ou ridicule. Ils ont tort. C'est un moyen efficace et rapide de rappeler qu'un homme ou une femme qui souffre d'un manque ou d'un problème ne devrait pas être réduit à ses difficultés. Cette façon de faire vient d'ailleurs naturellement, dès lors qu'on se trouve en contact avec «un handicapé». Il est alors facile de vérifier que l'intéressé est plutôt une personne, avec un prénom, une histoire, des défauts, des qualités. Parfois, il faut même chercher le handicap, parce que celui-ci n'est pas forcément décelable immédiatement! On peut même se tromper de personne – précisément – ce qui ne manque pas de sel. Et l'handicapé n'est pas toujours celui que l'on croit.

Quoi qu'il en soit, cette révolution sémantique du politiquement correct pourrait avoir des conséquences plus larges. Il suffirait d'étendre son application à d'autres groupes. Aux «handicapés sociaux» par exemple. Ceux-ci auraient à y gagner, car la stigmatisation tue, comme l'explique dans ce numéro le sociologue Lionel Thelen, qui a vécu comme un sans-abri.

Selon cette nouvelle terminologie, le SDF redeviendrait donc une personne. Le NEM aussi. L'alcoolique aussi. Etc. Cela n'aurait rien de banal, puisque les mots changent notre façon de concevoir le monde.

Les chômeurs pourraient aussi bénéficier de ce système! Tant il est vrai que les rangs de ce groupe semblent grossir d'année en année... C'est d'ailleurs ce que proposait une campagne récente du Département de l'économie de Genève, qui rappelait aux citoyens qu'un chômeur est en fait «un travailleur à la recherche d'un nouvel emploi».

Stéphane Herzog

Rôle et valeur du travail



© Rébecca Pittet

La violence domestique implique toute la famille

Depuis deux ans à Lausanne, une consultation traite la maltraitance en impliquant la famille entière dans la thérapie. Un concept unique en Suisse.

CIMI, Consultation interdisciplinaire de la maltraitance intrafamiliale
Ch. de Lucinge, 16
1006 Lausanne
Tél. 021 310 73 10
Fax: 021 310 73 19

www.cimi.ch
info@cimi.ch

« **Q**uand un enfant est battu par sa mère, toute la famille souffre, mais elle doit continuer à vivre. C'est pour mieux restaurer sa capacité d'évoluer, préserver sa force

et ses ressources que nous l'impliquons tout entière dans le processus thérapeutique». C'est l'originalité de la Consultation interdisciplinaire de la maltraitance intrafamiliale (CIMI), ouverte en janvier 2003 à Lausanne. Nahum Frenck, pédiatre, et Gérard Salem, psychiatre, psychothérapeute, pratiquent la thérapie familiale. Leur expérience les a conduits à imaginer ce concept unique en Suisse et inspiré de consultations similaires aux Etats-Unis, à Paris et à Milan. La CIMI est le seul service spécialisé à la fois dans l'approche systémique du domaine de la famille considérée globalement, et dans la maltraitance intrafamiliale, qui constitue en soi une spécialité.

«Le milieu familial occupe la majorité du paysage des mauvais traitements infligés aux enfants (dans plus de 85% des cas). La maltraitance est très

importante dans la fratrie. A cela s'ajoute, notamment, le phénomène largement sous-estimé de la violence sur les personnes âgées. Cela laisse supposer que la famille devient un milieu à risques. Dans une famille maltraitante, il y a un ou des abuseurs, une ou des victimes et des tiers dont le rôle est important : la violence domestique est liée à la multilatéralité. Quand on soigne seulement la victime ou l'agresseur, la prévention à long terme n'est pas assurée. Or, 30% des personnes touchées par la maltraitance vont la reproduire, 80% des femmes qui ont été abusées, abusent à leur tour de leur enfant».

La CIMI fait appel à différents spécialistes. Une trentaine de personnes composent l'équipe de son service ambulatoire : psychologues cliniciens, médecins généralistes, art-thérapeute, éducateur, assistante sociale, stagiaires. De même, quand une famille consulte, les personnes et les services concernés par son drame sont invitées : enseignants, policiers, éducateurs, par exemple. «Le réseau est indispensable dans un processus thérapeutique qui ne répond pas seulement à une crise passagère, mais vise le changement. Cela prend du temps, en général plusieurs mois».

Confrontations organisées

Il s'agit notamment d'identifier rapidement les abus de pouvoir qui blessent la famille, en même temps que ses ressources, et de mettre en place un dispositif de sécurité pour les personnes vulnérables. Les membres de la famille sont reçus ensemble, mais aussi séparément et en sous-groupes, selon les moments opportuns. Des confrontations sont organisées par exemple entre les époux, le père et son fils, le frère et la sœur. «Ce qui se passe entre les personnes est beaucoup plus significatif et crucial que ce qui se déroule dans les personnes. Elles apprennent par exemple à se pardonner», insistent Nahum Frenck et Gérard Salem.

Le processus thérapeutique mis en place par la CIMI est une organisation cohérente, avec un suivi assuré. Les familles qui s'y adressent agissent souvent de leur propre initiative, ou alors sur demande de services médicaux ou sociaux, ou encore sur ordre du juge (thérapies contraintes).

Plus de 400 familles ont été reçues à la CIMI en deux ans, et la moitié d'entre elles ont appelé spontanément. Même dans les cas de thérapie contrainte, l'obligation ne gêne pas le processus thérapeutique. «Cela se passe bien. Nous faisons comprendre que respecter les autres appelle aussi le devoir d'ingérence. Au fond, les familles apprécient que nous puissions intervenir. Leur problème les fragilise et le thérapeute apparaît un peu comme un parent symbolique».

Les deux spécialistes estiment qu'une approche systémique de la maltraitance est indispensable pour la prévention à long terme. «Elle est aussi moins coûteuse pour la société que l'approche individuelle qui fragmente ses prestations et n'apporte pas la même qualité de prévention à long terme». Que dire, dans ce cas, aux nombreux services qui ont privilégié cette approche individuelle? «Nous sommes flexibles et ouverts et si c'est possible, nous intégrons leur approche à la nôtre».

Geneviève Praplan



www.stephane-herzog.com

L'isolement social tue les aînés et les exclus

Le terme isolement vient du XVIII^e siècle: isolato, séparé de toute chose, comme une île de la terre. Eventuel lieu de prédilection du solitaire, l'île évoque aussi le naufrage, le retrait de toute vie sociale. Certes, l'isolement n'est pas le seul apanage de la vieillesse. Ils sont isolés, non parce qu'ils sont vieux, mais en raison de leur parcours de vie. De même, les populations en état de fragilité sont confrontées à ces processus sociaux et individuels de mise à l'écart. L'isolement social crée la solitude. Dans ce dossier, *Repère social* a analysé les facteurs de risque de l'isolement: la société et le monde du travail sont en profonde mutation; le nombre des exclus va croître. Les ménages éclatent; les gens vivent de plus en plus seuls: 36% en l'an 2000. La proportion des plus de 80 ans a quadruplé de 1950 à nos jours! L'isolement social est avant tout une réalité urbaine, un produit inhérent à l'organisation de la cité.

Les aînés de plus de 75 ans et les personnes en marge représentent la majorité des grands isolés. Des professionnels qui les côtoient témoignent de la difficulté de créer ou de recréer du lien. En situation précaire, être seul est un obstacle supplé-

mentaire à la mise en route de nouvelles perspectives de vie. Il ne suffit pas d'avoir le ventre plein, encore faut-il trouver une occupation. De nombreuses structures existent, mais les grands isolés n'y ont pas recours et notamment parce que demander de l'aide peut être vécu douloureusement.

Il existe une forme extrême de l'isolement: le syndrome de Diogène. Les personnes atteintes conservent tout, n'évacuent pas leurs poubelles, se créant ainsi un univers clos et infernal.

Prévenir l'isolement fait appel à des stratégies individuelles et collectives. Il appartient à chacun de tout mettre en œuvre pour créer du lien. La solidarité intergénérationnelle ou de voisinage, les expériences communautaires ou encore l'aide à domicile restent essentielles. Pour les aînés, la prévention consiste surtout à accepter l'avancée en âge et la diminution des moyens qui y est liée. ■

Françoise Debons Minarro

Découvrez la bibliographie du dossier sous www.reperesocial.ch

sommaire

Seuls, pour le meilleur et pour le pire	4-5
L'isolement est une histoire en mouvement	6-7
L'exclusion des sans-abri est réversible	8
Les sociaux: dernière passerelle vers les isolés	9-11
Soins à domicile sont un baume sur l'isolement	12
Solitude du citoyen, solidarité du quartier	13



©interfoto

Seuls, pour le meilleur et pour le pire

Nos sociétés portent au pinacle la réussite individuelle. Mais cette course au bonheur génère de l'isolement social.

Il touche d'abord les personnes âgées et peut se révéler létal.

L'homme est un animal social. C'est une vérité connue depuis l'Antiquité. Le corollaire de cette idée est que l'isolement social peut tuer. Cela a été démontré par des ethnologues à propos de sociétés tribales, où l'interdiction faite au groupe de parler à une personne coupable d'un délit grave entraîne sa mort physique. C'est peu ou prou ce qui arrive à des membres de nos sociétés

quand il se retrouvent coupés de leur pairs. Il peut s'agir de personnes âgées qui s'affaissent dans la solitude la plus totale. Ou de sans-abri (voir page 8) qui, pour se protéger de l'humiliation de se retrouver en échec publiquement, coupent progressivement tout contact avec le monde. «L'esprit doit fonctionner. Sans rôle social, l'être humain tombe en dépression et risque la démence», explique François Loew, médecin chef de service adjoint à la polyclinique de gériatrie de Genève, qui a participé fin 2004 à un colloque sur la solitude des personnes âgées¹.

Les situations d'extrême isolement sont comme la caricature des traits saillants des sociétés occidentales. Leur richesse et la liberté potentielle de choix qu'elles offrent demeurent sans pareille dans l'histoire de l'humanité. Mais elles génèrent des souffrances provoquées par la rupture continue de liens sociaux solidaires. «Nous nous sommes donnés les moyens économiques d'être seuls», souligne un brin provocateur François Loew, qui rappelle à juste titre que la solidarité familiale qui existe dans les pays pauvres est aussi le fruit d'une nécessité économique. «Le modèle traditionnel des pays du Sud est idéalisé. Souvent, la famille pauvre est patriarcale. Chacun y est forcé de travailler et de partager le même toit pour assurer la survie du groupe». Le cadeau empoisonné de la richesse serait donc l'esseulement. «L'AVS a permis une plus grande autonomie des personnes âgées par rapport aux enfants», rappelle aussi la sociologue genevoise Colette Fry².

Un million de solitaires

Un ensemble de facteurs dessine aujourd'hui une Suisse – et une Europe – dont la forme démographique est celle d'une pyramide des âges tronquée (alors que dans certains pays du Sud, cette forme est exactement inversée, avec pour les habitants, une quasi-impossibilité de vivre un moment d'isolement).

Sous nos latitudes, le nombre de jeunes régresse et le pourcentage de personnes âgées augmente. En 1960, 14% des ménages étaient composés d'une seule personne. Ce chiffre est passé à 36% en l'an 2000³. Aujourd'hui, en Suisse, plus d'un million de personnes vivent seules et le nombre de couples sans enfants s'élève à près de 1,8 million de personnes, selon l'Office fédéral des statistiques (OFS).

Plusieurs facteurs sont à l'œuvre dans la production de cet édifice bancal. Le taux de fécondité des femmes est à la baisse et s'établit aujourd'hui à une moyenne de moins de 1,4 enfant par femme. Parallèlement, l'espérance de vie augmente de façon presque linéaire depuis plus d'un siècle. En Suisse, les hommes vivent en moyenne 78 ans et les femmes 83 ans. Le nombre des plus de 64 ans a doublé depuis 1950. Et celui des plus de 80 ans a plus que quadruplé!

D'autres indicateurs nous montrent que nous sommes de moins en moins nombreux à vivre ensemble. Depuis dix ans, le nombre de mariages faiblit (- 0,4%). Il est accompagné d'une augmentation du nombre de divorces (+ 2,7%). En outre, la taille des ménages se réduit comme peau de chagrin⁴, avec une montée progressive des familles monoparentales, gérées par des femmes dans plus de 85% des cas. Selon l'OFS, 65% des

ménages suisses ne compteront plus qu'une ou deux personnes en 2010. L'âge moyen des foyers lui-même est en augmentation. De fait, vieillir risque de signifier de plus en plus, vieillir seul. Ainsi, dans cinq ans, près des deux tiers des personnes vivant seules auront plus de 44 ans.

Destruction du lien

La souffrance liée à la solitude chez les personnes âgées est aujourd'hui identifiée comme une problématique fondamentale de notre société. Elle est au cœur de différentes mesures communautaires, comme à Genève, où la Ville est en train de développer des actions de solidarité dans les quartiers pour lutter contre l'isolement social. En ce sens, la canicule de 2003, avec ses près de 15 000 morts pour la France seule, et ses dizaines de personnes âgées non réclamées à la morgue, a très brutalement sonné l'heure du réveil des consciences au niveau de la population et des politiques. «Cet événement (...) doit nous amener d'une part, à repenser la place accordée aux âgés, comme celle des professionnels, d'autre part, à repenser notre manière d'habiter le monde», invite le directeur de l'Institut de gérontologie sociale de Marseille, Philippe Pitaud⁵. Et de fustiger «la destruction progressive et régulière du lien social, dont on sait que la disparition engendre isolement et solitude.»

L'âge apparaît donc comme l'un des facteurs de l'isolement social, défini conventionnellement par l'Insee par le fait qu'une personne a eu moins de cinq contacts, de visu ou par téléphone, avec des personnes différentes, au cours d'une même journée⁶.

«Vers 75 ans, l'environnement des personnes âgées commence à se transformer de façon non contrôlable, explique François Loew. Les gens se décrivent comme des survivants. Leurs liens sociaux s'appauvrissent, puisque les contemporains et une partie de la famille meurent. Les femmes, qui vivent en moyenne sept ans de plus que les hommes, sont particulièrement touchées par la solitude».

Pour les plus jeunes, les paroles qui décrivent la solitude sont dures à entendre, d'autant qu'elles renvoient à notre responsabilité et à notre propre peur de la mort, cette donnée que notre culture du bien-être total tend à éradiquer. «Je mange seule, comme un chien, parfois je me dégoûte», lâche une personne âgée interrogée par des travailleurs sociaux français. «Je ne suis pas seule, je suis avec Dieu et la Sainte Vierge», estime une autre aînée, signe aussi que la solitude et l'isolement social n'entraînent pas les mêmes souffrances pour chacun. «C'est la dynamique (...) de la relation complexe entre la personne et son milieu, médiatisée par la culture, qui détermine sa réaction à la souffrance, causée par les pertes et les ruptures»⁷, analyse Philippe Pitaud.

Dans les appartements de nos villes, se déroulent à huis clos certains drames, comme des décès qui passent inaperçus. Mais dans la majorité des cas, des solidarités, et surtout la solidarité familiale, fonctionnent encore, selon plusieurs études. «Les réseaux de soutien entre générations continuent d'être consistants»⁸, assure notamment la sociologue milanaise Carla Facchini. Et de s'interroger sur la durabilité de ce système, où enfants et petits

enfants nourrissent des contacts réguliers avec parents et grands-parents. Elle rappelle utilement que ce sont les femmes qui tiennent une place prépondérante dans ce lien d'aide aux aînés.

Liberté sans solidarité

Le paradoxe est donc que la liberté économique, politique, religieuse, sexuelle, qui caractérise nos sociétés, s'effectue au détriment de certaines solidarités essentielles. Nous nous trouvons dans une génération du choix, où tout lien se révèle réversible, selon l'expression du sociologue Ulrich Beck⁹. Chacun est donc amené à gérer son destin, dans un monde où les catégories de référence s'estompent. Mais parallèlement, le manque ou l'absence de liens est perçu comme une déficience, ce qui aggrave le sentiment relatif d'isolement des personnes qui vivent effectivement seules. «Cette marginalisation des personnes dépendantes est liée aux modes de vie dominants de notre société conçue par et pour des individus autonomes»¹⁰, estiment certains critiques de cette modernité-là. Il y a même un terme pour qualifier cette exclusion des aînés. C'est celui de l'âgisme, soit un ensemble de discriminations qui enferment les personnes âgées dans un réseau de préjugés, à propos de leur sénilité ou de leur prétendue rigidité d'esprit. Enfin, l'homme sans travail, chômeur, handicapé, âgé, doit survivre dans une société qui donne au travail et à la productivité une valeur centrale. Ce contre quoi s'élève François Loew, qui estime que le terme de «mise à la retraite» doit être complètement revisité. «Il est raisonnable d'être productif plus longtemps, de façon large. C'est vrai pour des raisons à la fois économiques et sociales. On ne peut plus continuer à regarder les aînés comme une bande d'inutiles. La logique d'entreprise, qui consiste à placer les gens à la retraite le plus rapidement possible pour des profits à court terme, ignore une autre question, celle de l'utilité sociale des personnes».

Il apparaît donc que la vieillesse constitue non pas une cause inéluctable d'isolement social, mais plutôt un facteur de fragilisation parmi d'autres, comme le chômage, ou toute autre difficulté traversée par une personne et qui est stigmatisée par la société. C'est ce que montre une enquête intitulée «Vie de quartier», menée en 2001 par l'Insee, où l'isolement est décrit comme dépendant de la situation socio-économique des personnes. «Toutes choses étant égales, avoir de faibles revenus, ne pas posséder de diplôme, habiter en cité, ou déclarer avoir du mal à s'en sortir, sont liés à une plus forte probabilité d'être isolé».

Ces «foules solitaires» sont composées en majorité par des femmes, des personnes âgées, des personnes avec handicap et des migrants. Elles sont en première ligne face à l'isolement social et doivent faire l'objet d'un appui de toute la communauté, et non pas seulement des services sociaux, ainsi que l'a rappelé récemment face à la presse Bertrand Levrat, le directeur de l'Hospice général. ■

Stéphane Herzog

1. «L'isolement social des personnes âgées, quelles réponses possibles?». Un débat organisé à Genève par Pro Senectute.
2. «Solitude et isolement, approches disciplinaires», Colette Fry, Université de Genève, 2000, p. 61
3. Communiqué de l'Office fédéral des statistiques du 2 septembre 2003 sur les ménages. Chiffres issus du recensement de la population de 2000.
4. OFS, Agenda statistique 2005.
5. «Solitude et isolement des personnes âgées, l'environnement solidaire», éditions érès, 2004. Ouvrage collectif dirigé par Philippe Pitaud., p.9
6. In Documents-CLEIRPA, cahier 14, avril 2004.
7. P.Pitaud, op.cit., p.89
8. Idem, p.172
9. In «Au-delà de toutes les violences, trente réponses à la destruction des liens sociaux et familiaux», éditions La Dispute, Paris, 2004, p.12.
10. Philippe Pitaud, op. cit.

L'isolement est une histoire en mouvement

La solitude est une trajectoire. Elle échappe à une définition statistique. C'est ce que montre la sociologue Marie-Noëlle Schurmans.

Dans nos représentations, nous associons le plus souvent les idées d'isolement, de solitude et de souffrance. La solitude en effet renvoie spontanément à la notion de manque: pas ou trop peu de proches, de contacts ou d'échanges. Et cette définition spontanée met l'accent sur une logique quantitative: chacun d'entre nous a plus ou moins de contacts avec autrui. Dans cette perspective, l'idée d'un sentiment de solitude, caractérisé par la souffrance – le manque fait mal –, se couple donc avec celle d'isolement relationnel. Et certaines catégories sociales – personnes âgées, migrants, SDF, chômeurs, veufs... – semblent, sans nuance, constituer des catégories emblématiques d'un tel manque.

Notre expérience cependant nous fait aussi savoir que certaines personnes peuvent exprimer un sentiment douloureux de solitude sans présenter les caractéristiques objectivables de l'isolement relationnel. Nous savons également que d'autres présentent ces caractéristiques sans pour autant souffrir de solitude. Et que, parfois, d'autres encore semblent rechercher l'isolement, s'en satisfaire ou s'en complaire. Nos associations spontanées apparaissent donc impropres à saisir la diversité des expériences, tout autant que l'ambiguïté des sentiments qui les accompagnent. Les liens entre isolement relationnel et sentiment de solitude ainsi qu'entre sentiment de solitude et souffrance sont loin d'être évidents...

Isolement relationnel

Pour explorer ces liens, Pan Khé Shon (2003), par exemple, a tenté d'objectiver à la fois la notion d'isolement, le sentiment de solitude et le mal-être'. Il propose, dans ce but, l'usage d'un indicateur: une personne ayant eu moins de cinq contacts d'ordre privé avec des personnes différentes – de visu ou par téléphone (hors ménage) –, au cours d'une semaine, est considérée comme isolée sur le plan relationnel. Pour saisir les notions de sentiment de solitude et de mal-être, l'auteur formule également deux questions brèves: «Hier, avez-vous eu l'impression d'être seul?» et «Avez-vous eu l'impression de vous ennuyer?».

Au-delà des critiques et elles seraient nombreuses que nous pourrions formuler quant à la pertinence

même de l'information ainsi constituée, une telle enquête permet-elle à de comprendre l'ambiguïté de l'expérience? Il n'en est rien: les résultats indiquent en effet, par exemple, que trois personnes isolées sur quatre ne ressentent ni solitude, ni ennui; et qu'une personne non isolée sur dix, en revanche, les ressent. L'enquête, par ailleurs, ne restitue qu'un «arrêt sur image». Elle ne dit rien sur l'aspect évolutif des sentiments: nous savons que l'ennui, par exemple, peut s'alterner avec le plaisir, ou même l'occasionner et que les sentiments d'être heureux et/ou malheureux en solitude peuvent se succéder, ou encore se mélanger. La démarche de Pan Khe Shon, enfin et surtout, ne permet en aucune manière de donner place à la saisie de l'action, c'est-à-dire à la façon dont les acteurs sociaux travaillent sur leurs histoires de vie. En réagissant à ce qui leur arrive, des transformations et des ré-évaluations de ce qu'ils vivent sont en effet introduites.

Sortir des stéréotypes

Les recherches construites sur une démarche objectiviste, telle que celle qu'illustre l'exemple précédent, ne parviennent donc pas plus que nos associations spontanées, à saisir la diversité expérientielle et le mouvement qui la traverse, au cours d'une trajectoire biographique. Pour approcher cette diversité et ce mouvement, la recherche que nous avons menée en 2003² se fonde sur démarche bien différente et vise à nous sortir d'une lecture stéréotypée – spontanée ou savante – de l'isolement et du sentiment de solitude. Il s'est agi en effet, par une technique d'entretiens compréhensifs, de produire des récits d'expériences vécues qui laissent place à la notion de trajectoire.

Se refusant à définir a priori les notions d'isolement et de solitude, notre étude se fonde ainsi sur un triple renversement de perspective. Primo, nous n'identifions pas l'être seul par des conditions objectivables d'existence mais nous l'abordons sous l'angle d'une expérience de vie – heureuse ou non – à propos de laquelle le terme de «solitude» fait sens pour celui qui la traverse. Secundo, nous ne considérons pas la solitude comme un état mais bien comme la traversée d'une histoire, inscrite dans le temps et menée sous le regard des autres. Tertio, nous ne cherchons pas à définir d'un point de vue externe ce qu'est la solitude mais à comprendre le



www.stephane-heizog.com

«L'isolement relationnel n'est, en soi, ni bon, ni mauvais», Marie-Noëlle Schurmans.

point de vue de ceux qui se réfèrent à ce terme pour qualifier certains moments de leur histoire.

Cette démarche compréhensive nous a ainsi permis d'identifier un premier registre d'expériences référant au sentiment de rejet. Il regroupe des histoires chaque fois singulières mais qui ont en commun de ne pas faire place à l'intentionnalité: elles sont considérées comme imposées par autrui ou par des événements imprévisibles. Ces histoires présentent également des similitudes et des différences qui nous ont amenés à distinguer quatre sous-groupes: perte, exil, écart et marge. En contrepoint aux solitudes du rejet, se distinguent les solitudes du retrait. Alors que les solitudes du rejet se ressentent comme imposées de l'extérieur, celles du retrait sont le fruit d'une démarche personnelle, même si les conséquences en sont parfois inattendues. Dans ce second registre, se distinguent également quatre sous-groupes: l'initiation, l'appropriation, la défense et l'incorporation.

Construits à partir de l'expérience vécue, de tels repères permettent ainsi de comprendre la place de l'isolement, du sentiment de solitude et de la souffrance au cœur d'histoires de vie; et de saisir dès lors la façon dont les acteurs sociaux en construisent les liens complexes. Mais notre démarche va plus loin. En donnant aux acteurs la possibilité de reconstruire leur expérience dans le

temps, elle nous permet aussi de comprendre les rapports évolutifs qui marquent une trajectoire. Loin d'être indépendantes, les diverses catégories du rejet et du retrait semblent plutôt constituer les étapes potentielles des façons multiples par lesquelles les acteurs sociaux conjuguent – à des degrés divers – isolement, sentiment de solitude et souffrance.

Sous cet angle, l'isolement relationnel n'est, en soi, ni bon, ni mauvais. Et la négativité qu'on assortit spontanément au sentiment de solitude ne renvoie pas nécessairement à l'isolement mais bien au constat de déséquilibre des échanges dans lesquels quelqu'un se trouve engagé. Cette négativité, par conséquent, se trouve modulée – et parfois transformée en positivité –, dès lors que s'engage le travail de l'acteur. Un tel travail ne consiste pas exclusivement à reconstruire des liens, dans une acception quantitative. Mais il consiste bien à reconstruire du lien, dans une acception qualitative: au cours de l'épreuve du déséquilibre, la personne redéfinit à la fois sa conception de l'échange, son engagement dans l'échange ainsi que l'évaluation de la part qu'y prend autrui et qu'elle y prend aussi. Notamment avec elle-même. ■

Marie-Noëlle Schurmans,
Sociologue, professeur à l'Université de Genève

1. «Isolement relationnel et mal être» de Pan Khé Shon J.-C., in INSEE Première, n° 931, novembre 2003.
2. «Les solitudes», Marie-Noëlle Schurmans, Paris, P.U.F. 2003, 290 p.

L'exclusion des sans-abri est réversible

Le sociologue Lionel Thelen, chargé de cours à l'Université de Genève, a vécu comme un SDF afin de comprendre les mécanismes de survie dans la rue.

Sa thèse de doctorat invite à un changement de regard sur les sans-abri.



Lionel Thelen

A 33 ans, Lionel Thelen, a vécu des choses que la plupart d'entre nous ne connaîtront jamais. Ce jeune sociologue, qui enseigne à l'Université Genève, a fait le choix, en 1998 et 1999, de vivre dans la rue pour écrire son doctorat. «Du déni des autres à l'exil de soi» est un travail de recherche engagé. Il récuse la fatalité de la spirale de désocialisation des SDF.

– Repère social: Vous avez vécu comme un SDF durant plusieurs mois ...

– **Lionel Thelen:** A Lisbonne, j'ai vécu deux mois dans la rue. J'ai découvert à mes dépens que dans ce pays, les étrangers précarisés n'avaient droit à rien. En revanche, personne n'a jamais remis mon statut de SDF en cause, car celui qui se présente comme un fou, ne peut être que fou, comme l'a dit le sociologue américain Erving Goffman!

J'ai passé ensuite une période comme sans-abri au sein du CHAPSA, à Nanterre, le plus gros abri de nuit de France. Ce lieu n'est pas un havre de paix. En fait, la sécurité et la dignité des usagers n'y sont pas assurées. Cette expérience a pris une place centrale dans ma thèse.

– Que représente la rue pour une personne sans-abri ?

– La rue est un lieu public, où les gens avancent masqués, ce qui est l'étymologie du mot «personne». Pour les sans-abri, la rue est autant un espace privé. La personne SDF y est sans cesse exposée aux regards d'autrui. De fait, l'isolement social commence par l'impossibilité de s'isoler.

– Quelles sont les stratégies d'adaptation à la rue ?

– La première est d'essayer de ne plus sentir les regards qui jugent. Les sans-abri essayent à tout prix de se départir de cette humiliation. C'est la première étape d'un processus de désocialisation, où toute l'énergie est mobilisée dans la survie à court terme. Le clochard se protège: il se méfie de ses pairs, des passants, des travailleurs sociaux. Il instrumentalise les autres dans une optique de survie. Ainsi, son expérience du monde s'appauvrit. Ces stratégies d'adaptation ne résultent pas d'un choix mais représentent des moyens d'éviter la souffrance. Elles sont un leurre qui peut mener à la mort. Ainsi, la solitude est recherchée pour fuir l'humiliation, mais pas pour elle-même...

– En quoi le regard que nous portons sur les sans-abri est-il injuste ?

– Comme le montre le sociologue Danilo Martucelli, l'individu intégré dispose de supports implicites (son éducation, sa famille, ses études, etc.). En revanche, le clochard doit faire appel à des

supports explicites, qui viennent révéler ses manques aux autres, mais aussi, à lui-même. Il existe donc des SDF qui n'iront jamais demander de l'aide, parce c'est trop humiliant. Mais cette fuite n'est pas une négation du lien, car fuir les gens, c'est encore une façon de les faire exister.

– L'aboutissement de la vie du clochard, c'est donc la mort ?

– Entre 5 à 10% des personnes qui se retrouvent dans la rue finissent par y décéder. L'espérance de vie d'un SDF est de 10 ans. La moyenne d'âge se situe autour des 45-50 ans. Parmi ceux qui vont aller au bout de cette spirale, il y a un point commun: une enfance très difficile. Les clochards de longue date que j'ai rencontrés n'ont jamais pu développer une bonne estime d'eux-mêmes. Leur processus de socialisation a été heurté à la racine. Une série d'ennuis peuvent suffire à déclencher un processus de désocialisation.

– Vous êtes très critique à l'égard des institutions sociales...

– La logique de fuite des SDF est perpétuée par la façon dont les sans-abri sont pris en compte par les institutions, car nombre d'entre elles travaillent dans l'urgence. On ouvre des abris parce qu'il fait froid! C'est très minimaliste et cela reconduit les personnes dans une temporalité qui est celle de la rue. Par ailleurs, l'aide passe de plus en plus par une sorte de confession obligatoire. Dans la rue, le SDF se place en victime pour obtenir des sous. Il doit encore se stigmatiser devant un travailleur social pour recevoir un appui ...

– Quelle solution proposez-vous pour aider les SDF ?

– Il faut développer des stratégies à long terme et permettre aux gens de se poser quelque part, par étapes. C'est ce que fait notamment l'association Diogène, en Belgique. Je pense, contrairement à Patrick Declerck, l'auteur des «Naufragés»², que le processus de désocialisation est réversible ■

Propos recueillis par Stéphane Herzog

1. «Du déni des autres à l'exil de soi. Le sans-abrisme en Belgique, en France et au Portugal», a été présenté en 2002 à l'Institut universitaire européen de Florence. Un ouvrage tiré de ce travail sortira courant 2005 aux Publications des facultés universitaires Saint-Louis.

2. «Les naufragés. Avec les clochards de Paris», P. Declerck, Paris, 2001, Plon, Terres humaines.

Les sociaux : dernière passerelle vers les isolés

L'écoute est un outil majeur dans la relation avec des personnes solitaires.

Reportage à Genève

Bon nombre de structures existent pour entourer les personnes souffrant de solitude. Mais parfois ces dernières, très désaffiliées ou préférant le retrait, ne saisissent pas l'occasion. Leur tendre la perche est le rôle des professionnels.

«Les troubles psychiques génèrent de l'isolement notamment par l'exclusion du monde du travail, note d'emblée Denis Schneuwly, animateur à l'Atelier Galiffe¹. Les patrons ne veulent pas de fous chez eux.» Le fait de ne plus travailler est une perte très importante des repères habituels. Car l'activité professionnelle est source de stimulation, de reconnaissance, de plaisir, de structure. «Bien qu'elles aient une capacité résiduelle de travail, complète sa collègue Sylvie Mundler, ces personnes sont grillées dans le monde du travail. Elles n'ont pas la constance nécessaire pour tenir les rythmes imposés par notre société. Par ailleurs, idéalisant la relation à autrui – qu'elles ne vivent pas – ces personnes éprouvent un très grand sentiment de solitude. Bien que relativement entourées, par des structures spécialisées et leur famille, elles se perçoivent souvent comme dramatiquement seules.»

Un cocktail pervers

Denis Schneuwly décrit l'isolement social comme un cocktail pervers, une interaction négative entre l'intérieur – une organisation particulière de la personnalité, des troubles psychiques, une incapacité à nouer des contacts sociaux, familiaux, personnels – et l'extérieur (absence de travail, migration et pertes de repères, regard des autres). En effet, la stigmatisation de la folie, d'une pensée malade est forte dans notre société. On les regarde de travers dans les cafés ces personnes au corps grossi et rigidifié par les neuroleptiques. De leur côté, elles intériorisent ce regard dévalorisant.

Certains ne vont dans aucun autre lieu que l'atelier Galiffe. L'animateur évoque une femme de 48 ans, universitaire, qui vit un isolement total depuis le décès de son compagnon. Elle reçoit une rente invalidité. Elle n'a d'échanges qu'avec des professionnels : son psy, l'aide à domicile, la FHP², Galiffe. Elle n'a pas d'amis; sa famille est très distante. Autre situation évoquée : un homme brillant intellectuellement, qui peut parfois rester longtemps assis, immobile, sans rien dire, les yeux dans le vague, absent.

Philippe Bossy, responsable du lieu d'accueil d'urgence de jour «Club social rive droite»³ précise : «Nos lieux existent pour que des personnes ne supportant plus leur isolement puissent en rencontrer d'autres et (re)créer des liens. Il y a celles qui ne viennent que dans les moments de grande détresse et d'autres qui ne se présentent que lorsqu'elles vont suffisamment bien pour rencontrer et partager. Les gens les plus seuls sont chez eux. Ils n'arrivent pas jusqu'ici. Car ils n'ont pas d'énergie»

Une réalité urbaine

L'isolement social, qui appartient au même registre que l'exclusion, est une réalité urbaine, un produit systémique inhérent à l'organisation de la cité. Le sentiment de solitude traverse l'ensemble des couches de la population. Mais en situation précaire, être seul est un obstacle supplémentaire à la mise en route de nouvelles perspectives de vie. Si certains usagers fréquentent avec assiduité les lieux d'accueil, d'autres le font avec parcimonie. Philippe Bossy évoque une femme de la quarantaine, sans profession, ex-toxicomane avec une santé défaillante : elle vient tous les jours de sa cité satellite prendre le café et rencontrer les professionnels. «A discuter, écouter, on crée avec le temps des bouts d'histoire de vie avec les gens. Réduire la personne à la pathologie qu'elle présente, au service dont elle profite, ne voir en elle qu'un assisté, une bouche qui mange, est un facteur d'isolement. Je m'appuie sur ce que je connais de la personne pour la soutenir quand elle va mal. Il est donc important de maintenir ce lien pour être accessible à l'autre. Les gens sont reconnaissants de cette écoute qui diffère de celle du facteur ou du maintien à domicile, qui manquent de temps. Le professionnel peut être un catalyseur qui permet à la personne de se réaliser et de participer ainsi au processus de ré-affiliation.»

Ces lieux d'accueil sont des passerelles où les gens peuvent réapprendre l'utilité d'être en lien avec une structure sociale institutionnelle. Un processus qui se réalise par étape, car il arrive que certaines personnes se sentent elles-mêmes exclues du dispositif d'aide. Certains usagers ont perdu leurs droits, faute de les réclamer – découragées, épuisées – faute de domicile, de compte en banque, ou d'esprit clair. «Nous nous trouvons

1. **L'atelier Galiffe** (structure du Centre social protestant de Genève) accueille des adultes souffrant d'isolement et de troubles psychiques pour des activités manuelles (rotin, cannage et jardinage). 2 bis ch. Galiffe, 1201 Genève. Tél. 022 344 86 53
2. **Fondation pour l'hébergement de personnes souffrant de troubles psychiques (FHP)**. 36 Bd St-Georges, 1205 Genève. Tél. 022 322 80 30
3. **«Club social rive droite»** est un lieu d'accueil d'urgence de jour. Ouvert 6 jours sur 7, de 9h à 16h, il offre des repas gratuits et une présence de professionnels sociaux. Il est l'alter ego du Club social rive gauche (anciennement Square Hugo), mis sur pied par le Service social de la ville de Genève. 8 rue du Temple, 1201 Genève (anciennement chez Bouby). Tél. 022 732 25 37.

4. **Les animations accompagnées** sont une prestation du Service social de la Ville de Genève (SSVG) offerte à des personnes à mobilité réduite et souffrant d'isolement. Deux fois par mois pour une sortie et une fois par an pour un séjour de vacances, une équipe de professionnels et de bénévoles va chercher et raccompagner chez elles, des personnes qui ne sortent pas seules.
Secteur aînés SSVG.
Tél. 022 919 70 40

5. **La Carte blanche** : association d'aide technique, pratique et sociale à domicile, qui intervient, sur demande d'institutions, auprès de personnes fragilisées par la maladie, des traumatismes ou un âge avancé. Son rôle est de contribuer, avec les partenaires de l'Aide à domicile, à restaurer des liens suffisants, avec et pour la personne, afin d'assurer si possible son maintien à domicile. Elle vise aussi à juguler la situation d'isolement en collaborant avec les autres interlocuteurs (famille, professionnels, etc.).
8 rue des Grottes, 1201 Genève. Tél. 022 734 31 30.
www.lacarteblanche.ch



©Harris Diamantidis / STRATES

également face à des gens qui ne formulent plus aucune demande, tel cet homme de 60 ans, très sale, qui dort dans un abri de la protection civile. Il s'assied ici toujours à la même table, consomme les services que nous offrons, mais ne parle pas. Et s'en va après le repas.» Doit-on intervenir? On peut imaginer qu'une personne peut gérer ce dont elle a besoin en matière de contacts : se mettre en retrait ou voir du monde. Pour cela, elle ira dans un lieu passant et faute de mieux, demandera une clope, l'heure ou un franc pour entrer en contact. Le rôle des professionnels sera de s'assurer que la situation d'isolement est en principe choisie et non contrainte, faute d'alternative.

Chantal Eberlé, responsable des Animations accompagnées⁴, cite Mme Dayan, (lire en page 11) comme exemple de solitude due à l'âge et aux problèmes de mobilité. Elle évoque la situation d'une veuve qui vit actuellement dans un immeuble avec encadrement social (D2). Celle-ci a vécu un isolement important lorsqu'elle résidait encore à domicile, soignant son mari atteint d'Alzheimer alors qu'elle-même est en chaise roulante. Elle habitait alors un appartement dans un immeuble avec barrières architecturales; elle ne pouvait pas sortir sans aide. Elle bénéficiait bien sûr des soins à domicile, mais ses contacts avec l'extérieur étaient très restreints. Maintenant, elle passe du temps et lit le journal à la salle à manger du D2.

Pour Gilles Chervet, cofondateur et directeur de la Carte blanche⁵, l'isolement social est souvent une descente aux enfers progressive, pas toujours consciente : « D'abandon en abandon, les personnes finissent esseulées, avec un déni de leur isolement. Ceci est une caractéristique des personnes qui le vivent effectivement. A l'inverse, certains se proclament seuls, se perçoivent comme abandonnés de tous mais ne le sont pas toujours. On peut donc distinguer l'isolement objectif, dû à des paramètres clairs (âge, accidents, maladies brutales) de l'isolement subjectif accompagnant des perceptions biaisées de la réalité avec des tendances dépressives. »

Les diogènes

Avec son équipe, Gilles Chervet est parfois amené à vider et à réhabiliter des logements témoins d'une forme extrême de l'isolement social, ce que l'on appelle le syndrome de Diogène. Certaines personnes, souvent d'origine modeste, entrent dans un processus insidieux : elles gardent tout, accumulent des objets totalement inutiles. Il existe des « diogènes » passifs qui ne jettent rien, qui n'évacuent pas leurs poubelles et des actifs qui récoltent et entassent du matériel repéré systématiquement à l'extérieur. Certains sont propres, d'autres sales. Il y a des collectionneurs ciblés et des « holistiques ». Tout un catalogue avec des cas inclassables.

De façon générale, le diogène actif ne voit pas la rue mais seulement les déchets qu'il va pouvoir récupérer. Le diogène passif quant à lui ne comprend pas pourquoi on tente, avec ou pour lui, de libérer son logement surchargé de déchets, de papiers, d'objets divers dont il ne parvient pas à faire le deuil.

Culte du secret

Lorsque le contact est enfin établi, ces personnes, honteuses de leur situation, veulent qu'elle reste absolument secrète. L'impossibilité d'agir seul est une autre caractéristique des diogènes. Pour Gilles Chervet, les victimes de ce syndrome sont conscientes, au fond d'elles-mêmes, d'aller et de vivre mal. Mais elles opposent de prime abord une résistance majeure à tout projet d'intervention. Ce qui rend l'action de la Carte blanche délicate. Créer une relation de confiance est primordiale afin que la personne puisse déléguer la gestion du logis et le quitter provisoirement durant la réhabilitation. L'association a élaboré un contrat écrit d'engagement très clair pour le déroulement de son intervention. Elle prépare également le retour au domicile suite à ce grand bouleversement et le travail en réseau avec les partenaires de l'Aide à domicile.

Sans doute, l'attitude du diogène est-elle fondamentalement une conjuration de la mort, de la « disparition impossible ». Avec l'avancée en âge, le diogène s'entoure d'une carapace, d'un cocon, pour se protéger de l'angoisse de la fin inéluctable. Il garde tout au lieu de se libérer du superflu pour se préparer au grand départ. « Alors que la seule chose qui nous reste à tout jamais, c'est la relation humaine » remarque Gilles Chervet. ■

Hélène Assimacopoulos

Portraits d'esseulés

Mathilde Dayan, 96 ans

« **J**e vis seule dans mon appartement, situé dans un immeuble rénové de plain pied avec ascenseur. Je viens de fêter mes 96 ans. Mes enfants qui vivent à l'étranger sont très occupés ou peu disposés à m'aider. J'ai perdu la plupart de mes cousins, connaissances ou amies.

Ce qui me handicape le plus, c'est que mon arthrose des genoux a augmenté, suite à une erreur médicale. J'ai continuellement mal et mon état de santé général s'est fortement dégradé. Je me déplace difficilement dans l'appartement avec un cadre de marche et à l'extérieur avec un rollator. Avant j'allais à pied trois fois par semaine à la Migros, qui n'est pourtant pas proche.

Il y a quelques années, après une hospitalisation de plusieurs mois, je m'étais inscrite dans un EMS car je me sentais trop faible et perdue pour rester à la maison. Mais petit à petit, j'ai repris du poil de la bête et j'ai décidé de rester chez moi. Entre temps, j'avais donné à mes trois enfants mes plus beaux meubles et Emmaüs est venu ramasser le reste. Je n'ai gardé que la chambre à coucher. Actuellement je campe chez moi entre ma chambre et la cuisine ! Ce n'est pas facile à vivre, mais je suis chez moi. Je me suis organisée. Comme je ne peux plus cuisiner, un restaurant m'apporte trois repas par semaine et avec ça je peux en faire cinq ou six, car ils sont abondants. Mais réchauffer ces repas, faire la vaisselle c'est un effort terrible à cause de la douleur. J'ai simplifié mon lit avec la literie nordique. Grâce à un élévateur dans la baignoire, je peux me doucher seule. Je fais ma lessive. Tous les jeudis j'ai l'aide ménagère pendant une heure et demie. Pour mes déplacements chez le médecin, le physiothérapeute ou le dentiste, je fais appel aux bénévoles, mais il en manque.

Une fois par mois, je participe aux animations accompagnées. J'ai beaucoup de plaisir et ça me sort de ma cuisine. Depuis ma dernière hospitalisation, je ne lis plus, alors qu'avant je dévorais. Je ne regarde plus tellement la TV. Je n'écoute pas la radio. Je deviens une vraie sauvage ! J'ai tellement mal qu'il me faut beaucoup plus de temps qu'avant pour accomplir les gestes de la vie quotidienne, ils occupent tout mon temps.

J'aime être seule. Je suis à la fois contente de l'être et parfois je souffre, je pleure en me sentant abandonnée. La vie n'est pas facile, mais tous les jours je remercie le bon Dieu qui me permet de suffire à moi-même.

Propos recueillis par H.A

Michel*, 34 ans

Décrit par son tuteur comme un isolé social, il s'en défend :

« **J**'ai 34 ans, j'ai une rente invalidité. Je pourrais travailler un peu, mais ça va trop vite. Je ne me considère pas comme un isolé. J'ai des contacts; je fréquente tous les endroits où c'est gratuit : le Caré, le Bateau, le club social, etc. Je parle avec les responsables et ceux qui sont là.

Je suis mis de côté par les autres, par ma famille qui me considère comme bizarre et trouve que je dérange. J'ai organisé ma vie en fonction de ce que j'aime. Je récupère des choses que les gens jettent. Cela peut être utile pour moi ou pour d'autres. J'habite un deux pièces, mais je n'y dors parce que je n'ai pas la place d'y bouger, je m'y sens à l'étroit. J'y ai entreposé tous les objets que j'avais amassés dans le logement de mes parents. Je loue un local mais ça ne suffit pas. Mes objets m'ont mis dehors. Cet hiver j'ai dormi à l'abri PC. Pour la suite on verra.

Ce qui me plaît dans ce que je ramasse : c'est gratuit. C'est comme une drogue. Mais c'est moins dangereux ! J'ai commencé dans les années 1985, quand j'étais au cycle. C'était si drôle de trouver des choses neuves, qui fonctionnaient et qui étaient jetées. »

* prénom fictif

Propos recueillis par H.A



© Rébecca Pitet



LDD – Cécile Vincensini

Les soins à domicile sont un baume sur l'isolement

Dans un quartier lausannois à la population âgée, multi-culturelle et ouvrière, le Centre médico-social est pour certains habitants le seul garant du lien social. Reportage.

Les services d'aide et de soins à domicile permettant à des personnes âgées ou atteintes dans leur santé physique ou psychique de rester chez elles et contribuent à contenir l'isolement social. C'est en tout cas l'un des arguments développés par l'Association lausannoise pour la santé et le maintien à domicile (ALSMAD)*, confrontée, comme tout le système de santé vaudois, à des exigences d'économies. A l'occasion de la journée nationale d'aide et de soins à domicile, elle a invité à découvrir l'indispensable travail de proximité assuré par les équipes multidisciplinaires des Centres médico-sociaux (CMS).

Celui de l'Ancien-Stand, dans le haut de la Ville de Lausanne, couvre un quartier à la fois âgé, multiculturel et populaire. Infirmières, auxiliaires de santé et aides ménagères y assurent une présence 365 jours par an en fonction des besoins. Cela permet aux habitants en difficulté – durable ou non – de rester chez eux. L'équipe est formée de d'infirmières, dont deux spécialisées en psychiatrie, d'auxiliaires de santé et d'aides à domicile.

Selon la responsable Dominique Lintanf, les problèmes sociaux de cette population sont nombreux: «C'est un quartier ouvrier; beaucoup d'habitants âgés ont travaillé en usine, sont sans deuxième pilier et reçoivent des prestations complémentaires à l'AVS. Dans les loyers modérés de la rue de la Borde, nous remarquons chez les plus jeunes chômage, précarité et isolement social. Nous rencontrons des membres de communautés étrangères et des Suisses rapatriés de l'étranger ne parlant pas français. Les familles vivent trop difficilement pour se préoccuper de nouer des liens de voisinage.» L'équipe du CMS s'occupe donc non seulement des difficultés des personnes âgées, des troubles de bon

nombre d'adultes dans la cinquantaine, confrontés au chômage, à l'alcool ou à la drogue, mais aussi d'aider des jeunes mères isolées et débordées après leur accouchement.

Un aveu difficile

Néanmoins, Dominique Lintanf est convaincue que l'isolement social n'est pas plus marqué dans ce quartier qu'ailleurs. «Impossible de se faire une idée précise: nous ne voyons que les habitants en difficulté. Heureusement, il y a aussi autre chose: par exemple une femme qui prépare régulièrement des repas conviviaux pour ses voisins.»

Car les chiffres ne disent pas tout. Certains habitants âgés vivent seuls, mais ne se trouvent pas isolés, tandis que d'autres, qui affirment pouvoir compter sur leurs proches, se sentent abandonnés. «C'est difficile d'avouer qu'on n'a personne», commente une infirmière, tandis que sa collègue confirme qu'il y a des gens entourés qui se sentent seuls, «parce qu'incompris».

Dominique Lintanf ajoute que certaines personnes s'isolent elles-mêmes en vieillissant. Et pour preuve: les repas que le livreur doit laisser derrière la porte, parce que le bénéficiaire ne veut voir personne. A l'inverse, elle connaît bien ces patients soignés pour une plaie qui «rechutent» au moment où ils réalisent que s'ils guérissent, ils n'auront plus la visite quotidienne de l'infirmière...

Les regrets, malgré tout

Au quotidien de l'auxiliaire de santé, la situation est contrastée. Elle passe d'un immeuble locatif visiblement ouvrier à un appartement cosu noyé dans la verdure, on l'accueille chaque fois avec plaisir. Chargée de contrôler la prise de médicaments ou d'assurer douches et toilettes, l'auxiliaire a un contact physique très proche avec ses patients. Cette dame de 94 ans, mal voyante et mal entendant, vit chez sa fille. Elle ne sort plus, mais reçoit des amies beaucoup plus jeunes, leur écrit de longues lettres et se sent totalement en sécurité chez elle. Elle apprécie les visites de l'auxiliaire de santé qui vient pour sa douche: «Elle me raconte son métier, elle me fait pénétrer dans un autre monde», affirme-t-elle. Une autre femme, très âgée, se remet d'une chute qui a nécessité une hospitalisation. Elle vit aussi avec sa fille, qui travaille, et le CMS vient chez elle quotidiennement. Pendant la toilette, les éclats de rire fusent dans la salle de bains...

La situation est plus difficile pour Mme L., 90 ans, qui elle vit aussi chez sa fille et dont le petit-fils habite dans la même immeuble. Veuve, elle a vécu le plus longtemps possible dans sa grande maison à la campagne, s'occupant de son jardin. Elle se sent entourée, heureuse d'avoir échappé à l'établissement médico-social (EMS). Mais les larmes lui viennent quand elle pense à son «état, si difficile à accepter». L'auxiliaire de santé s'approche, la prend presque dans ses bras. Mme L. se redresse courageusement: il faut bien vivre...

Privilegiées, ces situations? Bien sûr. Car le CMS voit beaucoup de gens seuls, très âgés, voire atteints de démence, pour qui l'équipe soignante est le seul lien social. Si elle n'était pas là, ils seraient placés en EMS. «Mais les gens veulent rester chez eux. Même s'ils sont seuls. Ils sont mieux dans leurs meubles qu'à deux dans une chambre d'EMS, même seuls.»

■
Diane Gilliard

* ALSMAD, Direction des centres médico-sociaux, Route d'Oron 2, case postale 60, 1010 Lausanne. Tél. 021 651 30 60. Fax: 021 651 30 66

Solitude du citoyen, solidarité du quartier

Prévenir l'isolement social des personnes âgées et des exclus tient de la gageure dans une société happée par l'urgence. Il appartient à chacun de tout mettre en œuvre pour faciliter contacts et échanges.

« Difficile de s'atteler à la prévention, quand on est assailli par l'urgence. Tendre la main, proposer un abri n'est pas suffisant. Il faudrait pouvoir prendre plus de recul avoue Noël Constant, responsable de Carrefour-rue à Genève, organisme de prévention et d'action sociale pour personnes en rupture. Remplir le ventre des isolés et des marginaux, c'est bien, mais il faudrait surtout occuper leur esprit». Gilles Chervet, directeur de la Carte blanche – organisme social d'intervention à domicile – partage cette préoccupation: «Il faut se préparer à restreindre son horizon géographique, à s'organiser en termes de moyens et d'activités. L'intérêt culturel, le goût de l'art, la lecture, l'écriture sont des moyens de lutte majeurs contre l'isolement social». La prévention consiste donc surtout à accepter l'avancée en âge et la diminution des moyens qui y est liée.

De l'utilité sociale

De nombreuses expériences visent à prévenir l'isolement social. Certaines font appel à l'individu (lire l'encadré). D'autres concernent la collectivité. Pro Senectute Vaud a par exemple mis sur pied, grâce à des bénévoles, des visites à domicile. Des Centres de rencontre offrent la possibilité à des aînés de partager un repas ou de participer à des activités. Mais ces initiatives ne connaissent pas toujours le succès escompté. Et les bénévoles manquent cruellement.

La préparation à la retraite est également un moyen de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Il a été maintes fois démontré que ce passage serait mieux vécu si le temps partiel était favorisé pour préparer les personnes au changement.

L'isolement n'est certes pas l'apanage de la vieillesse, mais à cet âge de la vie, il devient plus difficile de se déplacer ou de participer à des activités extérieures.

De nombreux organismes louent des bus qui viennent directement à domicile. Et quand sortir de chez soi n'est plus possible, des bénévoles prennent le relais et tentent de développer des liens avec les proches et le voisinage. Cela rejoint les projets de type communautaire.

Noël Constant est convaincu des bienfaits des projets de proximité. A son avis, les Unités d'action communautaire répondent à Genève en partie à cela, mais les intervenants ne sont pas toujours adéquats et les horaires stricts ont d'autres effets: «La journée, les plus fragiles, entraînent d'autres

plus fragiles dans leur dégringolade, notamment dans les bistros.» C'est pourquoi il rêve de donner la possibilité à tout un chacun d'avoir une occupation dans la vie. Ne serait-ce qu'une heure ou deux par jour.

Solidarité de voisinage

D'autres solutions sont envisagées pour prévenir l'isolement des personnes âgées: les solidarités intergénérationnelles ou de voisinage. «Si le public âgé était plus intégré à la vie de quartier et plus visible, nous observerions un nombre plus important de relations basées sur un échange convivial»¹ Ainsi, en développant la vie de quartier et un service d'accompagnement, les réseaux informels ne disparaîtraient pas car ils seraient soulagés et étendus à d'autres voisins. Ils seraient ainsi renouvelés et dynamisés.

L'enjeu, selon le philosophe Paul Ricoeur, est de créer les conditions qui permettent au vieillard, par-delà les adaptations nécessaires, de rester fidèle à soi-même». Prévenir, c'est donc permettre à tous de vieillir sans cesser d'exister. ■

Françoise Debons Minarro

1. Solitude et isolement des personnes âgées, sous la dir. De Philippe Pitaut, Ramonville, Saint-Agne, érés 2004, pp. 219-220

Prendre en main son destin

Inspiré par *l'empowerment*, Pro Senectute Vaud a réalisé une enquête entre décembre 2002 et juin 2003. Ce concept implique l'autodétermination, la capacité et la liberté d'assurer ses propres responsabilités et de prendre des décisions. Il vise un processus dans lequel les aînés et les professionnels sont encouragés à élargir leurs horizons et à accroître leurs perspectives de travail. Cela nécessite un renversement du pouvoir des professionnels vers les aînés et la prise de conscience que les deux en tireront profit.

D'une manière préventive pour les aînés, il s'agira notamment:

- de mettre à disposition des professionnels des informations qui leur permettront d'identifier un réseau d'aide potentiel (familial et amical)
- de proposer des activités,
- de proposer des formations pour développer ou maintenir la capacité des personnes âgées et garder un rôle dans le tissu social.

De plus en plus de retraités ne veulent plus être dépendants de la bienveillance d'autrui. Ils désirent prendre en main leur destin.

F.D.M.

Sources:

Patricia Fontaine, «Empowerment et choix de vie des personnes âgées» in Asbl, Bruxelles.

Enquête Bellevaux, Pro Senectute Vaud «Emergence d'un travail communautaire auprès des personnes âgées» juin 2003.

L'extension des accords bilatéraux provoque de multiples débats

La Suisse votera le 25 septembre 2005 sur l'extension des Accords bilatéraux aux dix nouveaux Etats membres de l'Union européenne¹. Certains s'y opposent par principe, fermés à l'ouverture de la Suisse. D'autres craignent un dumping salarial important, en raison de la différence de niveau de vie existant entre la Suisse et ces pays.

L'activité professionnelle des étrangers en Suisse est réglementée: elle est soumise aux mesures de limitation du nombre des étrangers, qui soumettent la possibilité de travailler en Suisse à un permis de travail. Un nombre maximum d'autorisations nouvelles est fixé chaque année pour les séjours à l'année ou de courte durée. Avant d'accorder à un étranger le droit de travailler en Suisse, on examine les conditions du marché, pour s'assurer que des travailleurs indigènes ne sont pas disponibles pour l'emploi sollicité (principe de la priorité aux indigènes). On vérifie ensuite si les conditions usuelles de travail, en particulier salariales, sont respectées². Ces mesures visent à éviter que les travailleurs étrangers ne soient engagés pour des salaires très inférieurs à ceux des indigènes (dumping salarial). Par la suite, l'étranger au bénéfice d'une autorisation de travail peut se prévaloir du montant du salaire tel qu'il est indiqué dans l'autorisation. L'employeur est donc tenu de payer le salaire autorisé en appliquant ce principe selon lequel les ressortissants suisses et les étrangers doivent bénéficier de l'égalité de traitement. Il s'agit par ce biais également de protéger le travailleur immigré. Aussi, le travailleur, même s'il est clandestin, a droit néanmoins à un salaire conforme à l'usage local de sa branche d'activité, même si aucune autorisation de travail n'a été demandée ou octroyée³.

Egalité de traitement

L'entrée en vigueur de l'Accord sur la libre circulation des personnes a eu pour conséquence d'assouplir grandement les limites précitées pour les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne (UE)⁴ et de l'Association économique de libre échange (AELE)⁵. En résumé, l'Accord sur la libre circulation des personnes offre l'égalité de traitement, à savoir les mêmes conditions de vie, d'emploi, de travail dans tout l'espace européen. Il n'est plus question de conditionner l'octroi d'une autorisation de séjour en vue de travailler, au respect des principes de priorité ou au contingentement. Cela étant, par rapport aux systèmes prévalant dans les autres Etats de l'Europe – qui connaissent de manière générale une législation relativement contraignante de protection des travailleurs – la législation suisse en matière de droit du travail est particulièrement libérale, s'agissant notamment du licenciement. Les possibilités de contester un congé sont en effet limitées, les mesures sociales en cas de licenciement collectif également. La possibilité d'une réintégration dans l'entreprise en cas de licenciement injustifié ou abusif est inexistante, à l'exception du cas d'une violation de la loi sur

l'égalité entre hommes et femmes. En matière de salaire, plusieurs Etats connaissent le salaire minimum imposé (le SMIC en France). La loi suisse sur le travail est muette. Le Code des obligations, qui consacre la liberté contractuelle, ne prévoit aucun salaire minimum, mais stipule seulement que le salaire est un élément constitutif du contrat de travail. Il n'existe pas dans le système suisse de contrainte légale relative à la fixation du salaire, à l'exception notable de la réglementation d'une branche d'activité par le biais d'une Convention collective de travail (CCT), dont certaines définissent un salaire minimum. Pourtant, l'Accord sur la libre circulation des personnes ne prévoit pas une harmonisation de la législation des Etats en matière de droit du travail et de sécurité sociale, mais se limite à prévoir une coordination des différents systèmes⁶. Si les Suisses bénéficient déjà pleinement des avantages conférés par l'Accord sur la libre circulation des personnes, il n'en va pas tout à fait de même pour les ressortissants de l'UE et de l'AELE, en raison de l'entrée en vigueur de l'Accord par étape. Ce n'est qu'en juin 2007 que les contingents suisses seront levés⁷.

Depuis juin 2004, le principe de priorité ne s'applique plus, de sorte qu'il suffit de produire un contrat de travail pour obtenir un permis de séjour, sans que soient examinées les conditions de travail et de salaire usuelles. Le risque du dumping salarial est lié à ce processus, raison pour laquelle des mesures d'accompagnement ont été prises pour mettre sur pied des commissions tripartites de surveillance. Pour éviter qu'il y ait une sous-enchère salariale dans le cadre de la libre circulation des travailleurs, trois types de mesures d'accompagnement ont été instaurées dès le 1er juin 2004:

- Les travailleurs détachés par une entreprise communautaire pour effectuer un travail en Suisse sont soumis aux conditions de travail et de salaire minimales en vigueur en Suisse (voir encadré).
- Les conventions collectives de travail peuvent plus facilement être étendues et rendues obligatoires à tous les travailleurs de la branche ou de la profession où elles existent.
- Dans les branches ou professions pour lesquelles il n'y a pas de convention collective de travail et qui se trouvent confrontées à une sous-enchère salariale et répétée, il est possible pour l'autorité compétente d'édicter un contrat-type de travail fixant un salaire minimal.

Un protocole d'accord entre la Suisse et l'UE permet en outre à la Suisse de disposer d'un régime transitoire de sept ans vis-à-vis des dix nouveaux Etats



©interfoto

Le statut des travailleurs «détachés»

Il s'agit des travailleurs qui exercent une activité à l'étranger pour le compte de leur employeur resté au pays. Une directive de l'UE stipule que ces derniers doivent travailler à l'étranger aux mêmes conditions que les nationaux. La Suisse a édicté une loi sur les conditions minimales de travail et de salaire applicables aux travailleurs détachés et sur les mesures d'accompagnement*, qui impose le respect des normes suisses relatives à la rémunération, aux vacances, au repos, à la sécurité, à l'hygiène, à la santé, à la protection des femmes enceintes et accouchées, des enfants et des jeunes et enfin à la non-discrimination, en particulier entre hommes et femmes. Cette loi prescrit également que les allocations propres au détachement font partie du salaire, sauf celles qui sont liées directement au détachement, comme le voyage, le logement et la nourriture. Le logement doit correspondre aux normes usuelles en matière d'hygiène et de confort. Les employeurs sont tenus d'informer les autorités de leurs missions, d'indiquer le nombre et les noms des travailleurs détachés et de définir les travaux. Toute violation de cette obligation ou tout acte empêchant le contrôle est passible de sanctions pénales. La loi prévoit aussi que les syndicats et représentants patronaux ont qualité pour agir par voie de procédure administrative contre toute violation des prescriptions légales.

F.R.V.

* Loi sur les travailleurs détachés, RS 823.20

membres de l'UE⁸. C'est ainsi qu'en cas de vote positif en septembre prochain, les contingents, la priorité aux travailleurs indigènes, le contrôle des conditions salariales et de travail seront maintenus jusqu'en 2011 à l'égard des ressortissants de ces nouveaux Etats (cf¹). En revanche, un contingent de permis leur est réservé: 2500 autorisations de courte durée et 700 autorisations de longue durée.

Sous-enchère salariale

Parallèlement à l'extension de l'Accord sur la libre circulation des personnes aux dix nouveaux Etats membres de l'UE a été discutée la mise sur pied d'un ensemble de mesures d'accompagnement supplémentaires visant à éviter les risques de dumping salarial. Il est ainsi prévu d'engager de nouveaux inspecteurs chargés de surveiller les conditions de travail, et surtout de faciliter les conditions d'extension des CCT. Il ne faut à ce propos pas perdre de vue que si les règles du code des obligations applicables en matière de droit suisse du travail sont très libérales, c'est qu'on estime le système des conventions collectives plus souple et mieux adapté, qui permet une réglementation par

métier ou par branche d'activité. Or, ce système est fondé sur le consensus entre les milieux concernés, patronaux et syndicaux. Une CCT est dite étendue lorsqu'elle s'applique à l'ensemble de la branche considérée, même si tel employeur ou tel salarié n'est pas membre d'une organisation professionnelle. C'est par exemple le cas dans le domaine de la restauration. Il est donc prévu que si les inspecteurs constatent des abus fréquents et répétés de sous-enchère salariale, la CCT de la branche considérée pourrait se voir imposée à tous.

L'extension de la libre circulation aux nouveaux membres de l'UE et la révision des mesures d'accompagnement ont fait l'objet d'un référendum qui a abouti. Elles seront donc soumises à votation. Rappelons également que si le peuple suisse devait rejeter cette extension, la Suisse courrait le risque d'une dénonciation de l'accord de libre circulation par l'UE. En vertu de la «clause guillotine», cette dénonciation pourrait entraîner également l'annulation des six autres accords bilatéraux de 1999. ■

Francine Rieker Varin

1. Il s'agit des pays suivants: Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République tchèque.
2. art. 9 OLE.
3. ATF 122 III 110; SJ 1990 p. 659.
4. Il s'agit des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suède.
5. Il s'agit des pays suivants: Islande, Lichtenstein, Norvège.
6. Cela étant, depuis une quinzaine d'années, la législation suisse dans les domaines pertinents pour les relations avec l'UE s'est régulièrement rapprochée de la législation communautaire.
7. Il n'y a déjà plus de contingents pour les frontaliers.
8. Il s'agit du même régime transitoire appliqué à l'égard de ces dix Etats par les Etats membres de l'UE.



«Le mentor est un jeune adulte qui occupe une place claire dans la société», Olivier Arni est animateur.

Neuchâtel met un «mentor» dans sa jeunesse

Un projet pilote d'accompagnement par des *mentors* agit positivement sur le manque de confiance dont souffrent de plus en plus d'adolescents.

Une vingtaine de jeunes en rupture ont retrouvé assez de confiance pour mettre en route une dynamique positive d'insertion socioprofessionnelle. C'est le résultat réjouissant qu'enregistre Alter Connexion, un projet pilote mise en place en février 2004 par le centre de loisirs de Neuchâtel. Olivier Arni, animateur socioculturel, s'en explique. «Toujours plus de jeunes sont en situation de rupture, sociale et professionnelle. Le risque est grand qu'ils glissent vers la marginalisation et la délinquance. Ils ont en commun la perte de confiance envers la société. Souvent, le seul contact qu'il leur reste, c'est avec la police. Nous avons cherché comment les aider à tisser un autre lien, une «alter connexion». L'idée du mentor s'est imposée. Au Centre de loisirs, comme c'est pratique courante dans l'animation socioculturelle, des moniteurs servent de relais entre les animateurs et les jeunes. Ce mode de travail fonctionne bien; il a servi de base au projet. «En transition entre l'enfance et l'âge adulte, les adolescents ont besoin de modèles. Quand ils se retrouvent au bord de la rupture, le

seul qui leur convienne est celui du mentor. Soit un jeune adulte qui leur ressemble, mais qui occupe une place claire dans la société. Il est majeur, a un travail, une vie de famille, est actif dans sa communauté et bénéficie de la confiance de ses pairs. Par sa vie, ses origines, ses pratiques sportives et sa réputation, il incarne un modèle identificatoire rassurant et peut devenir une personne de référence».

On pense aux «grands frères», jeunes gens préparés par Mehdi Messadi, animateur de rue à Yverdon-les-Bains, pour surveiller les espaces publics, en particulier les transports en commun. Mais Olivier Arni infirme. «En règle générale, les grands frères exercent une sorte de contrôle social, ils préviennent les irrégularités, agissent sur les conséquences sociales induites par les phénomènes de la rupture. Nous avons souhaité, agir sur les causes. Le mentor est quelqu'un à qui les jeunes peuvent parler. Sa mission est d'être à l'écoute, d'encourager et d'accompagner les personnes en difficulté pour leur permettre de mettre en route un projet, une dynamique de vie positive et constructive. Il tisse des liens entre ces jeunes et les organisations d'aide à l'insertion socioprofessionnelle existantes. Re-donner confiance est l'objectif principal.»

Espace de liberté

Depuis 2004, six hommes et deux femmes ont été formés. «Ces mentors consacrent quatre ou cinq heures hebdomadaires à cet engagement et poursuivent leurs activités le reste du temps». Les jeunes en difficulté comprennent qu'on s'intéresse à eux et se sentent valorisés. Il n'y a pas de calendrier, les rencontres sont à peine provoquées. La confiance s'installe lentement, au cours d'un suivi très souple. Des conseils sont alors possibles, voire une orientation. Le mentor cherche toujours le côté positif, il aide à reprendre courage: «Un chemin existe, il est difficile, mais nous le trouverons».

«Les mentors suivent les jeunes et nous suivons les mentors», explique Olivier Arni. Avec ses collègues Milko Morandini et Yves Scheidegger, ils dirigent le projet. Les parrains bénéficient d'un suivi et d'un coaching régulier afin de leur permettre de mener à bien leur mission. «Des réunions ont lieu tous les quinze jours, pour les soutenir, les aider dans leurs initiatives et surtout, pour définir des stratégies adéquates pour l'accompagnement de chaque jeune. Le but n'est pas d'aller vite. C'est dans la durée que le jeune peut retrouver l'envie de parler et entrevoir un espace de liberté pour son avenir». Les mentors suivent régulièrement ou ponctuellement quelque 70 jeunes. Parmi eux, huit ont déjà trouvé un emploi fixe, quatre sont en apprentissage, trois autres ont été placés dans une mesure d'insertion. Projet pilote, Alter connexion est en constante évolution. A la fin 2005, il subira une analyse poussée pour évaluer son impact. «Nous savons que le manque d'emplois pose des limites à notre démarche», conclut Olivier Arni. ■

Geneviève Praplan

Centre de loisirs de Neuchâtel
Tél. 032 725 47 25
cdl@net2000.ch

Trois associations du travail social concentrent leurs forces

La société exige une plus grande implication des sociaux face au politique.

La formation HES vise un tronc commun. Les bénévoles s'essouffent. Trois bonnes raisons pour l'ASPAS, la FERTES et l'ASES¹ de s'unir.

Les trois principales associations professionnelles du travail social vont fusionner cet été. Après avoir collaboré depuis 1998 sur divers dossiers, l'ASPAS, la FERTES et la SBVS¹ ont décidé de franchir une étape supplémentaire en s'unissant dans une seule instance nationale. A l'origine de ce choix, des constats partagés: le contexte de la société change et exige une plus grande implication des «sociaux» face au politique; les professions sociales évoluent, à l'image du tronc commun qui se profile dans la formation Hautes écoles spécialisées (HES). Enfin, l'engagement bénévole s'essouffle: les moyens engagés pour le fonctionnement parallèle de trois structures sont autant d'énergies dispersées lorsqu'il faut se mobiliser pour développer des projets ou défendre des positions qui souvent se recoupent. Dès lors, la logique d'un rassemblement des forces s'est peu à peu imposée. Au sein de l'ASPAS et de la SBVS, la majorité des membres a rapidement opté pour la fusion, non sans quelques soucis, notamment sur l'identité professionnelle.

Cotisations élevées

Pour la FERTES, c'est «une difficile pesée des intérêts», selon Olivier Grand, membre du comité. Après d'âpres discussions, Vaudois et Fribourgeois vont certainement adhérer – le résultat définitif du vote n'est pas encore connu au moment de la rédaction de ces lignes. Les sections valaisanne et neuchâteloise y ont cependant renoncé. Le comité neuchâtelois craint une forte défection des membres, qui verraient leur cotisation passer de 60 à 320 francs. Cela signifie une perte de représentativité au moment de négocier une Convention collective de travail fort attendue. Quant à l'association valaisanne, elle vient de fusionner avec les éducateurs-trices de la petite enfance, les maîtres socioprofessionnels et les animateurs socioculturels, après cinq ans de négociations. Dans ce contexte, fusionner au niveau national n'est guère envisageable. De plus, l'Association valaisanne des travailleuses et travailleurs de l'éducation spécialisée bénéficie d'un accord avec le syndicat valaisan du service public, assurant certaines prestations à ses membres. Quadrupler la cotisation et perdre ces avantages n'est pas envisageable non plus.

«AvenirSocial», en un mot et pour les trois langues, devrait néanmoins devenir une réalité le 24 juin. Ce jour-là, les associations concernées tiendront leurs assemblées respectives, et il est très probable qu'elles voteront la fusion. Les promoteurs de la nouvelle association la veulent forte, fiable et d'envergure nationale. Son ambition est d'être reconnue comme la voix centrale des professionnels. Une voix qui clamera bien haut l'attachement des professions sociales aux droits humains et à l'éthique qui en découle. Selon ses statuts, elle regroupera les «professionnels de l'action sociale», c'est-à-dire les personnes formées «dans une filière (...) de travailleurs sociaux, du service social, de l'éducation sociale, de l'animation socioculturelle, de l'éducation de la petite enfance et de l'enseignement socioprofessionnel.» La structure associative comprendra des sections cantonales ou régionales, qui enverront leurs délégués à l'assemblée annuelle. Un comité suisse sera élu et un secrétariat général sera établi à Berne et partiellement à Lausanne. Le travail sur les dossiers se fera en commissions spécialisées. Et une conférence de réseau reliera le tout dans un objectif de coordination des stratégies et des buts. Parmi les tâches assurées, les prises de position au niveau politique devraient être renforcées, ainsi que les interventions en politique professionnelle (droit du travail, CCT, recommandations de salaire...). Un autre aspect important sera le développement du code de déontologie et du profil des professions sociales. Selon les estimations, AvenirSocial devrait démarrer avec environ 3200 membres. ■

Philippe Audergon,
rédacteur ASPAS Suisse romande

**Pour en savoir plus: www.aspas.ch,
rubrique «TWEN»**

1. Association suisse des professionnels de l'action sociale (ASPAS); Fédération romande des travailleuses et travailleurs de l'éducation sociale (FERTES); Schweizerische Berufsverband der Sozialpädagoginnen (SBVS): en français Association suisse des éducateurs spécialisés (ASES).

Clin d'œil historique

- C'est en 1921 que des assistantes sociales se regroupent pour la première fois, à Zurich. Une fédération, au niveau Suisse, voit le jour en 1933. En 1969, les structures prennent la forme actuelle. L'association s'ouvre aux éducateurs en 1974, puis aux animateurs socioculturels en 1996, en prenant le nom d'ASPAS. Elle compte environ 2500 membres répartis dans 15 sections.
- La fédération romande des travailleurs de l'éducation sociale (FERTES) (anciennement de l'éducation spécialisée) regroupe depuis 1977 les associations des cantons de Neuchâtel, Valais, Vaud et Fribourg au sein d'une faîtière. Elle prend la relève de l'association romande créée en 1957. Les associations cantonales regroupent environ 540 personnes, dont plus de la moitié pour le seul canton de Vaud (AVTES).
- La SBVS, association suisse des éducateurs spécialisés, est active en Suisse allemande uniquement. Des éducateurs spécialisés et des pédagogues curatifs se réunissent dès les années 80. En 1994 l'association prend sa forme actuelle. Les 570 membres qui la composent représentent grosso modo 10 % des éducateurs sociaux allemands.

Ph. A.



LDD - Cédric Vincensini

Guillaume Fumasoli, 18 ans, dans son nouveau rôle d'enseignant en informatique.

L'informatique pour sortir de la bulle du handicap

Depuis une année, la fondation genevoise Foyer Handicap propose des cours d'informatique à des personnes sans handicap ! Les formateurs, physiquement handicapés, expérimentent un nouveau rôle.

Les personnes qui vivent avec un handicap affrontent un défi permanent : celui du regard porté sur eux par les personnes valides. «Pour quelqu'un de normal, parler en public, c'est dur. Pour une personne avec handicap, c'est la même chose, puissance 10», résume Elia de Iaco, 29 ans, responsable à Foyer Handicap d'une petite équipe de formateurs en bureautique et autres logiciels.

Cette difficulté de faire face aux autres, vécue quotidiennement par les personnes «différentes», explique le succès qu'a rencontré auprès d'elles l'informatique. «C'est un univers accessible, même si l'on est en chaise. Il permet d'aller à la rencontre des autres, en laissant de côté son handicap», commente celui qui a été choisi pour former ces enseignants d'un genre nouveau.

Ainsi, depuis un peu moins d'une année, des employés de cette institution, rétribués pour leur travail dans différents ateliers, sont passés de l'autre côté du pupitre. Ils donnent des leçons d'informatique à des clients «normaux», qui à leur tour éprouvent des difficultés face ... aux nouvelles technologies : courrier électronique, internet, images numériques, etc. Le directeur de l'institution, François Longchamp, estime que «le handicap de la connaissance et le handicap

physique créent une forme de complicité». Il explique aussi les raisons économiques qui ont présidé à la création de cet atelier, dans une conjoncture où les activités du type conditionnement se réduisent et où les ateliers de réinsertion pour chômeurs se multiplient. «Nous avons décidé d'explorer de nouveaux créneaux. Nous gérons depuis deux ans la partie administrative du Chèque service. Quant aux cours d'informatique que nous proposons, ils conviennent bien à des personnes qui n'iront pas forcément s'inscrire dans un cours classique. C'est une niche intéressante, et valorisante pour nos employés».

Vaincre sa timidité

Guillaume Fumasoli, 18 ans, enseigne tous les jours à l'atelier d'informatique. Dans la salle de cours, il fait face à un monsieur dans la soixantaine. Avec une patience royale, il multiplie les indications : «Là, le dossier est déjà ouvert, on s'en aperçoit à cause du signe moins. C'est un peu comme un tiroir déjà ouvert», dit-il. «Reprenons tout doucement», propose l'élève, aux prises avec un chapitre d'introduction sur Windows.

Basé sur des manuels réalisés sur place, les cours sont dispensés selon un système de progression individuelle. Les enseignants prennent le temps qu'il faut pour aider leurs pupilles. Outre le coût attractif des leçons, cette souplesse explique le succès des cours auprès des usagers. Pour l'heure, les aînés forment le gros de la clientèle, mais Elia de Iaco prévoit de faire sortir ses formateurs dans le monde, dans des maisons de quartier par exemple. A terme, certains de ses élèves formateurs pourront peut-être suivre des cours et certifier leurs connaissances, ce qui leur permettrait d'envisager un travail à l'extérieur du foyer.

Francesco Caltabiano est aussi formateur. Son rêve est de monter un bistro, c'est pourquoi il s'entraîne en travaillant à la cafétéria du foyer. Il a choisi d'enseigner pour vaincre une timidité qu'il juge très grande. «Je fais ça pour le contact. Il y a un temps, je n'osais pas appeler pour me faire livrer une pizza», raconte-t-il, nerveux, mais avec un large sourire. Des personnes âgées, qu'il reçoit en cours deux fois par semaine, il dit des choses touchantes. «On leur prend la main. Je pense qu'il y a aussi chez elles le besoin de ne pas être seules». Quant au futur, Francesco n'est pas encore assez sûr de lui pour penser à acquérir une autonomie complète et vivre sans le soutien de l'institution. Mais son horizon s'est ouvert. ■

Stéphane Herzog

+ Foyer Handicap fournit un travail ou une occupation à près de 250 personnes sur quatre sites à Genève. Elle loge 74 usagers.

Infos : L'atelier informatique de Foyer handicap est situé dans le quartier des Voirets, 39 chemin des Palettes. Neuf cours sont au programme : du montage vidéo à l'utilisation d'internet, en passant par Word. Tél. 022 884 74 00 et www.foyer-handicap.ch

Quand la ville piège les aînés

Un projet pilote a évalué à Genève l'adéquation de l'offre urbaine à la demande des aînés fragilisés. L'étude confirme l'importance vitale des déplacements à pied.

Vieillir à la campagne présente certes de l'agrément, mais l'accès aux commodités urbaines incite de nombreuses personnes âgées à revenir en ville, où elles trouvent davantage de services et de stimulation. Pour des personnes disposant de suffisamment de ressources et en bonne santé, les villes offrent un milieu favorable au développement d'un style de vie actif, même à un âge avancé, estime le professeur François Hoepflinger, sociologue et directeur de recherche à l'Université de Zurich, qui s'exprimait lors du Forum Ecoparc le 11 février dernier à Neuchâtel. Il n'en va pas de même des personnes disposant de moins de ressources et souvent moins mobiles, qui risquent l'exclusion sociale et culturelle.

De la fragilisation à l'isolement

Lorsque les forces déclinent et que survient la fragilisation, la mobilité peut se heurter à toutes sortes d'obstacles, comme l'a montré une étude à Genève. Les aînés rencontrent de graves difficultés à se mouvoir dans l'espace urbain: absence de commerces et de services de proximité, traversée difficile de la chaussée, trottoirs étroits et encombrés, transports publics insuffisants ou peu accessibles, etc.

Naïma Mameri Khiat, chercheuse à l'Institut d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Genève, qui s'exprimait également au Forum d'Ecoparc, a mené une étude sur mandat de l'Association transports environnement (ATE) et de Pro Senectute, avec l'appui du Fonds de la sécurité routière, en vue d'évaluer l'adéquation de l'offre urbaine à la demande des aînés dans certains quartiers de la ville.

Le projet pilote a débuté à Genève dans le quartier de Cluse Roseaie, puis au Petit-Saconnex et à la Jonction. La méthode consistait à identifier l'existence ou l'absence, l'accessibilité et la qualité d'un certain nombre d'équipements collectifs, privés ou publics, au moyen d'une grille d'évaluation.

Situé en milieu urbain, le quartier de Cluse-Roseaie favorise la mobilité des personnes fragilisées et leur participation à la vie sociale. Restent à améliorer certains aménagements peu adaptés et à assurer une meilleure sécurité sur la voie publique ainsi que des cheminements continus sur certains parcours privilégiés.

Le Petit-Saconnex et la Jonction sont connus pour le nombre de chutes et d'accidents qui s'y

produisent. Situé en périphérie, le premier n'offre que peu de commodités sur place, de sorte que les personnes âgées doivent emprunter les transports publics pour y accéder. C'est le cas pour aller à la poste dont l'un des bureaux a été supprimé. La Jonction, au contraire, propose de multiples services, mais les aménagements extérieurs (manque de bancs par exemple) et une grande artère de circulation condamnent les habitants à l'isolement.

Appui des pouvoirs publics

Sur la base de ces observations, un rapport a été transmis aux services publics et prestataires privés concernés les invitant à apporter les améliorations nécessaires. L'utilité du travail accompli et l'urgence de certaines situations ont incité la Ville de Genève à prendre les devants et à soutenir financièrement le projet. Elle procédera par étape sur quelques années.

Pour faciliter le travail d'observation sur le terrain, Naïma Mameri et son équipe ont développé un aide-mémoire¹. Le questionnaire qu'il contient s'adresse en priorité à des personnes relais (services médico-sociaux, bénévoles, proches, etc.) qui le remplissent en collaboration avec les aînés. En recensant les lacunes et obstacles que ceux-ci rencontrent sur leurs trajets habituels, elles peuvent aussi se faire le porte-parole de leurs difficultés.

La méthode attire aussi l'attention des usagers de la voie publique sur la présence de piétons âgés et peu mobiles. Quant à ces derniers, ils reconnaissent mieux les dangers qu'ils rencontrent et s'efforcent de modifier leur comportement.

En conclusion, l'étude confirme l'importance vitale des déplacements à pied pour les personnes à mobilité réduite, d'où la nécessité d'intervenir sur l'implantation et le maintien des services de proximité et d'améliorer l'accessibilité ainsi que la desserte en transports publics. Les initiateurs du projet entendent maintenant l'étendre progressivement à la Suisse romande et cherchent des partenaires aptes à le relayer avec leur aide. ■

Jacques Dentan

1 Aide-mémoire à commander à ATE Bureau-conseil Genève
Tél 022 777 10 02 conseil@ate.ch ou Direction générale de la santé, Genève, Tél. 022 839 98 37

Vieillir en ville?

Le forum organisé par Ecoparc à Neuchâtel le 11 février 2005 a abordé avec des spécialistes les «enjeux et potentialités en milieu urbain pour une société de longue vie». L'association a préparé une synthèse pour décideurs et praticiens de l'environnement, ainsi qu'une brochure pratique à large diffusion.

**Ecoparc, 3a Espace de l'Europe,
c.p 347, 2002 Neuchâtel.
Tél. 032 721 11 74
info@ecoparc.ch
www.ecoparc.ch**



La maladie, un tremplin pour grandir

Une colonie pour jeunes rhumatisants veut démystifier la maladie, le pouvoir médical et la différence. Unique en Suisse, elle permet à des enfants atteints de maladies ostéo-articulaires de jouer comme des enfants normaux. Reportage.

Groupe de parents d'enfants atteints de rhumatismes
Mme Myriam Grandjean
Tél. 032 913 32 72 ou
Mme Antonella Ferrari Cattacin
Tél. 032 753 06 88
Rebate16@net2000.ch

www.pediatric-rheumatology.printo.it
ou www.printo.it

Eh oui, il existe aussi des enfants souffrant de rhumatisme. Cette maladie ne touche pas seulement des adultes. S'il existe des camps pour jeunes diabétiques, rien n'est fait pour ceux atteints d'arthrite juvénile. C'est ainsi qu'à Pâques, la Ligue genevoise contre le rhumatisme¹ a mis sur pied sa deuxième colonie pour enfants vivant avec une maladie ostéo-articulaire. Réunis durant une semaine à St-Cergue (Vaud), une dizaine d'enfants de 7 à 14 ans sont venus de la Suisse romande et de la France voisine. Miguel, 15 ans, campeur de l'an dernier, donne cette année un coup de main comme aide. Il explique ce qu'est cette colonie adaptée à la santé: «On joue tranquillement sans faire mal aux autres. On nous explique les médicaments que nous prenons. Cela nous apprend à être plus autonomes et responsables, à être d'accord avec nos traitements, qui provoquent des effets secondaires. Par exemple, hier j'avais la tête qui tournait et envie de vomir.»

L'arthrite idiopathique juvénile est une maladie auto-immune spécifique à l'appareil ostéo-articulaire. Elle entraîne des traitements lourds qui diminuent l'immunité. La polyarthrite rhumatoïde fait courir des risques de déformations sévères; les enfants doivent ainsi parfois porter la nuit des attelles pour les mains et/ou pour la mâchoire. Ces jeunes sont plutôt sérieux en raison des douleurs

articulaires qui les suivent continuellement. Ils présentent l'attitude typique des personnes qui se ménagent. Souvent surprotégés par leurs parents, en colonie, ils ont l'occasion de se réapproprier leur corps, de repousser leurs limites, sans se casser, d'être affrontés à des difficultés telles que les escaliers raides du chalet.

Cette colonie leur permet d'aborder la difficulté d'être différents. Béatrice Fonjallaz, l'une des responsables du camp, infirmière en santé communautaire, les encourage à ne pas avoir honte de leur maladie. Ils sont comme ils sont. Les enfants disaient en effet avoir essayé de cacher la maladie à leurs copains. Les gens ont peur et n'osent pas poser de questions sur leur mal et les enfants se sentent isolés.

Gérer la douleur

En rencontrant des soignants sans blouse blanche et hors du cadre médical – à l'écoute et qui ne font pas mal – la colonie est aussi l'occasion de démystifier la maladie, les traitements et les soignants. Elle leur fait expérimenter par exemple la physiothérapie de façon ludique ou scientifique: en faisant du pain, en jouant au dauphin ou à l'hippocampe dans des bains d'eau chaude. «Il n'y a pas que les médicaments! Le mouvement peut aider dans la maladie, explique Eveline Bodmer, physiothérapeute. Apprendre à gérer la douleur en bougeant peut augmenter sérieusement la qualité de vie. En pratiquant la physiothérapie – souvent vécue comme une corvée – en groupe et de façon plaisante, les enfants voient qu'ils ne sont pas seuls avec leurs difficultés».

Avant de partir se promener à cheval, les enfants ont rencontré le Dr Michaël Hofer, le seul pédiatre spécialisé en rhumatologie en Suisse romande. Il consulte à l'hôpital de Genève et au CHUV à Lausanne. Pendant 3/4 d'heure et avec une grande maturité, les enfants ont posé des questions concernant la maladie, la douleur, la fatigue, les diagnostics, le choix des métiers, les traitements. Est-ce que la cortisone empêche de grandir? Comment attrape-t-on la polyarthrite? Ils ont reçu des informations précises sur la maladie, les médicaments, les effets secondaires, la nutrition. Avec Michaël Hofer, un médecin en pull et baskets, ils ont appris à discuter de façon ouverte et directe. Il leur a confirmé l'importance de s'exprimer sur ce qu'ils ressentent (douleur, effets secondaires, etc.) afin de trouver le traitement adéquat pour eux. ■

Hélène Assimacopoulos

Un message des enfants :

Les jeunes rhumatisants demandent à être pris au sérieux dans leur maladie et à être considérés comme les autres enfants. Le regard des gens est lourd pour eux: souvent fait d'incompréhension, de rejet, voire de méfiance (ne sont-ils pas simulateurs ou paresseux?) Ils demandent qu'on ne se moque pas d'eux, que leurs copains ne les laissent pas tomber, qu'ils n'aient pas peur de cette maladie, de leur main enflée... elle n'est pas contagieuse. Ils ont des douleurs qui varient. «Quand on joue: si on n'arrive pas à jouer aussi bien que les autres, qu'ils nous prennent quand même dans leur groupe mais en faisant attention à ne pas nous bousculer. Cette maladie, qui ne se voit pas, fait mal à en pleurer».

H.A.

1. Ligue genevoise contre le rhumatisme, 22 rue Merle d'Aubigné, 1207 Genève. Tél. 022 718 35 55

Complétez votre collection de Repère social

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Numéro 25 – mars 2001
Entreprises: le service social s'adapte à l'économie | <input type="checkbox"/> Numéro 39 – juillet/août 2002
Social: le poids des images, le choc des photos | <input type="checkbox"/> Numéro 54 – février 2004
Travail social
Comment désamorcer la violence |
| <input type="checkbox"/> Numéro 26 – avril 2001
Migrantes: la médiation nœud de l'insertion | <input type="checkbox"/> Numéro 40 – septembre 2002
Suisse romande: le pari de l'insertion sociale | <input type="checkbox"/> Numéro 55 – mars 2004
Protection de l'enfant
Des mesures brutales mais utiles |
| <input type="checkbox"/> Numéro 27 – mai 2001
Mineurs délinquants plus jeunes et plus violents | <input type="checkbox"/> Numéro 41 – octobre 2002
Crise du logement: le social souffre | <input type="checkbox"/> Numéro 56 – avril 2004
Systèmes qualité et contrats de prestations |
| <input type="checkbox"/> Numéro 28 – juin 2001
Travail social: le hors murs en plein essor | <input type="checkbox"/> Numéro 42 – novembre 2002
Vieillesse: comment aimer la vie jusqu'au bout | <input type="checkbox"/> Numéro 57 – mai 2004
Travail en réseau
Les limites du secret professionnel |
| <input type="checkbox"/> Numéro 29 – juillet/août 2001
L'émergence des retraites actives | <input type="checkbox"/> Numéro 43 – déc./janvier 2003
Récits de vie: un outil de savoir et d'accompagnement | <input type="checkbox"/> Numéro 58 – juin 2004
Sans papiers... mais pas sans droits |
| <input type="checkbox"/> Numéro 30 – septembre 2001
Urgence sociale, mythe ou réalité | <input type="checkbox"/> Numéro 44 – février 2003
Troubles psychiques et société | <input type="checkbox"/> Numéro 59 – juillet/août 2004
Matraquage sexuel
Des mineurs fragilisés |
| <input type="checkbox"/> Numéro 31 – octobre 2001
Parentalité défaillante | <input type="checkbox"/> Numéro 45 – mars 2003
Parcours de migrants | <input type="checkbox"/> Numéro 60 – septembre 2004
Culture et social
Créer donne envie de vivre |
| <input type="checkbox"/> Numéro 32 – novembre 2001
Rôle de l'humour dans le travail social | <input type="checkbox"/> Numéro 46 – avril 2003
Handicap: les enjeux de l'égalité | <input type="checkbox"/> Numéro 61 – octobre 2004
L'aide sociale sous condition |
| <input type="checkbox"/> Numéro 33 – déc./janvier 2002
Solidarité
La dynamique des projets locaux | <input type="checkbox"/> Numéro 47 – mai 2003
Cannabis: dépénaliser est-ce bien raisonnable ? | <input type="checkbox"/> Numéro 62 – novembre 2004
HES – santé-social
Défis et contraintes |
| <input type="checkbox"/> Numéro 34 – février 2002
L'animation socioculturelle trouve ses marques | <input type="checkbox"/> Numéro 48 – juin 2003
Assistants sociaux: les héros sont fatigués | <input type="checkbox"/> Numéro 63 – déc./janvier 2005
Travail social
L'art du bricolage |
| <input type="checkbox"/> Numéro 35 – mars 2002
Petite enfance
Mobilisation générale | <input type="checkbox"/> Numéro 49 – juillet/août 2003
Le social vous mène en bateau | <input type="checkbox"/> Numéro 64 – février 2005
Conflits: la médiation s'impose |
| <input type="checkbox"/> Numéro 36 – avril 2002
Entreprises sociales
victimes de la reprise ? | <input type="checkbox"/> Numéro 50 – septembre 2003
Maîtres socioprofessionnels
La double casquette | <input type="checkbox"/> Numéro 65 – mars/avril 2005
Asile et travail social:
le conflit éthique |
| <input type="checkbox"/> Numéro 37 – mai 2002
Actualités sociales | <input type="checkbox"/> Numéro 51 – octobre 2003
Prison: le rôle ambigu des assistants sociaux | <input type="checkbox"/> Numéro 66 – mai 2005
La résilience:
Succès et limites |
| <input type="checkbox"/> Numéro 38 – juin 2002
Formation des jeunes: comment raccrocher les décrocheurs | <input type="checkbox"/> Numéro 52 – novembre 2003
Racisme au travail
La fin du déni | |
| | <input type="checkbox"/> Numéro 53 – déc./janvier 2004
Adoption: les enfants d'abord | |

Je commande/nous commandons les anciens numéros cochés à Fr. 4.- pièce .

Nom _____ Prénom _____
 Institution _____
 Adresse _____ Npa/Ville _____
 Tél./Fax _____ E-mail _____
 Date _____ Signature _____

Repère social, Service de l'information sociale, Hospice général, 12, Cours de Rive, case postale 3360, 1211 Genève 3. Tél. 022 420 53 00. Fax 022 420 52 99. E-mail : aboRS@ge-ariane.ch

La bibliothèque de l'Institut d'études sociales de Genève vous propose ses nouveautés

Social

L'Accompagnement : une posture professionnelle spécifique
Maëla Paul
Paris : L'Harmattan, 2005,
352 p.

Pratiques, langues et discours dans le travail social : écrits formatés, oral débridé
Sous la dir. d'Isabelle Légli
Paris : L'Harmattan, 2004,
135 p.

Quel avenir pour le syndicalisme ?
Maurice Winnykamen
Paris : Page après page, 2004,
268 p.



Environnement

Economie sociale et autogestion : entre utopie et réalité
Nathalie Ferreira
Paris : L'Harmattan, 2004,
235 p.

Société civile et capital social en Suisse : une enquête sur la participation et l'engagement associatif
Simone Baglioni
Paris : L'Harmattan, 2004, 211 p.

Bibliothèque-Médiathèque HETS-IES Haute école de travail social
28, rue Prévost-Martin
case postale 80
1211 Genève 4
Tél. 022 322 14 31
www.ies-geneve.ch/

La Ville citoyenne
Emile-Pierre Guéneau
Paris : L'Harmattan, 2005,
253 p.

Enfance/jeunesse

De l'Age de raison à l'adolescence : quelles turbulences à découvrir ?
Sous la dir. de Catherine Bergeret-Amselek
Ramonville Saint-Agne : Erès,
2004, 270 p.

Effervescence techno : ou la communauté trans(e)cendantale
Stéphane Hampartzoumian
Paris : L'Harmattan, 2004,
305 p.

Psychoéducation : une conception, une méthode
Marcel Renou
Montréal : Ed. Sciences et culture, 2005, 403 p.

Famille

Vive les 11-25 : à l'usage des parents, des enseignants, des professionnels, des politiques... et des jeunes
Joël-Yves Le Bigot, Catherine Lott-Vernet, Isabelle Porton-Deterne
Paris : Eyrolles, 2004



Vieillesse

Du Vieillissement cérébral à la maladie d'Alzheimer : autour de la notion de plasticité
Françoise Schenk, Geneviève Leuba, Christophe Büla
Bruxelles : De Boeck, 2004,
338 p.

Vieillesse et résilience
colloque de Salon-de-Provence des 29, 30 et 31 janvier 2004
Sous la dir. d'Antoine Lejeune
Marseille : Solal, 2004, 229 p.

Santé

Intervenir au domicile
Elian Djaoui
Rennes : Ed. de l'Ecole nationale de la santé publique, 2004,
227 p.

Subir ou rebondir après une agression : victime
Chantal De Mey, Sophie Raguin
Lyon : Chronique sociale, 2004,
128 p.

Handicap

Handicap et cinéma
Gérard Bonnefon
Lyon : Chronique sociale, 2005,
111 p.

Handicap mental et intégration scolaire
Luc Bruliard
Paris : L'Harmattan, 2004,
163 p.

Exclusion / Intégration

Expliquer l'antisémitisme
le bouc émissaire : autopsie d'un modèle explicatif
Guillaume Erner
Paris : Presses universitaires de France, 2005, 258 p.



Pratiques d'éducation non violente : nouveaux apprentissages pour mettre la violence hors-jeu
Sous la dir. de Bernadette Bayada et Guy Boubault
Paris : C. L. Mayer, 2004, 253 p.

SDF, l'obscénité du malheur
Pierre Babin
Ramonville Saint-Agne : Erès,
2004, 118 p.



Etrangers

Faire figure d'étranger : regards croisés sur la production de l'altérité
Claire Cossée, Emmanuelle Lada
Paris : A. Colin, 2004, 319 p.



La Vie associative des migrants
quelles (re)connaissances ? réponses européennes et canadiennes
J. Gatugu, S. Amoranitis et A. Manço (éds)
Paris : L'Harmattan, 2004,
278 p.

Sans visages

Les pauvres, depuis toujours, silencieux et «sans visage», vivent dans la non-représentation sociale, affirment trois chercheurs et un écrivain. Parce que leur travail depuis des années est précisément de cerner la pauvreté de manière «scientifique», ils ont décidé de s'octroyer, pour une fois, un regard subjectif, et de donner, autant que faire se peut, un visage aux pauvres. Ils ont réussi leur pari: leurs textes incommodes parce qu'ils mettent en évidence la cruauté systématique à l'égard des pauvres, encore très en vogue aujourd'hui. Malgré – ou à cause? – de l'humanitaire...

Arlette Farge, historienne, a plongé dans les archives des hôpitaux du XVIIIe siècle français. Les misérables, innombrables, les enfants abandonnés, sont pourchassés, enfermés dans les hôpitaux, dans le but, souvent vain, de les arracher à la fois à la mort et au vice – puisque la pauvreté est une faute. Leurs brèves histoires, calligraphiées avec soin dans les registres – comme cet «enfant muet et imbécile de 9 à 10 ans... exposé à la porte de la Pitié» – scandent sa réflexion.

Le sociologue Jean-François Laé a rassemblé, dans diverses institutions sociales, des récits de vie d'alcooliques. Non pas pour travailler principalement sur l'alcoolisme, «une idée si réductrice et pauvre – mais travailler sur les mots mineurs de la souffrance et de la disqualification». Les textes cités dans leur nudité, font disparaître ces «sales types alcooliques». Simplement parce que le sociologue a levé les yeux et rapporté simplement ce qui est: les raisons du boire, l'insomnie, l'anxiété et l'amour des proches.

Patrick Cingolani, lui aussi sociologue, fait voir «l'invisible humilité» des immigrés, à la souffrance silencieuse, sans éclat, qui apparaît enfin (un peu) grâce à l'obstiné travail des associations de chômeurs. D.G.

La réforme de l'Etat social en Suisse

Les «Trente glorieuses» ont permis l'édification de l'Etat social en Suisse de 1945 à 1975. Depuis, la société s'est transformée. La tertiarisation a provoqué des effets négatifs, tels que chômage de longue durée, la précarité de l'emploi ou encore l'exclusion sociale. Les familles connaissent de plus en plus de divorces, se recomposent ou deviennent monoparentales. Concilier travail et vie familiale exigent une organisation et une anticipation sans faille.

Selon les trois auteurs helvétiques, l'Etat social doit relever un nouveau défi, celui de maintenir la cohésion de la société face à l'émergence de nouveaux risques d'éclatement. Ils prônent un

«investissement social» – certes coûteux – mais qui serait utile pour garantir l'avenir ainsi que le bien-être de la population. Il s'agirait de mettre l'accent et d'investir en particulier dans trois secteurs: les services aux familles (modes de garde, harmonisation des horaires, congé parental, etc.), la formation continue et la réinsertion professionnelle.

Ce livre s'intéresse également aux autres Etats européens; cela permet de mieux cerner la Suisse avec ses atouts et ses faiblesses. Les modèles à suivre cités sont le Danemark, les Pays-Bas ou encore la Suède qui ont investi et acquis une capacité de faire face aux défis futurs.

Au-delà des visions politiques différentes (réduction drastique des coûts contre défense à tout prix des acquis sociaux), il devient urgent de répondre aux nouveaux besoins sociaux qui ont émergé.

Une bonne synthèse des enjeux futurs à travers l'analyse du vieillissement, de l'emploi et du conflit travail-famille. F.D.M.

Le développement durable

Le développement durable est un concept qui englobe tellement d'éléments qu'on en vient à douter de son sérieux. Assen Slim, docteur en économie, propose de remettre vos idées en place en s'attendant à 15 idées reçues. Rappelons que les bases de cette nouvelle vision du monde ont été formalisées en 1987, dans un rapport nommé *Our common future*, un texte rédigé par la Commission mondiale pour l'environnement et le développement. Autre étape historique: la promulgation de l'Agenda 21. Soit un programme d'actions pour le XXIe siècle orienté vers le développement durable. Il a été adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992. Ses objectifs majeurs sont la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables, et la protection de l'environnement.

Dans un style concis, Assen Slim tord donc le cou à des idées tenaces. Il montre par exemple que sur la question du nucléaire et du développement durable, les avis sont loin d'être unanimes, puisque certains écologistes prônent un recours à cette énergie, non polluante en terme d'émission de CO₂. Il décortique des phénomènes ambigus, comme l'utilisation par les entreprises de notions tirées du développement durable; rappelle l'épineuse question de l'occidentalisation de cette pensée. Et évoque le spectre agité par certains d'un système qui, sous couvert de développement, viserait à freiner le décollage économique des pays pauvres. A lire, pour damner le pion aux adeptes du 4X4 et autres conduites insouciantes. St.H



Sans visages
L'impossible regard sur le pauvre
Arlette Farge, Jean-François Laé, Patrick Cingolani, Franck Magloire
Paris: Ed. Bayard, 2004, 269 p.

La réforme de l'Etat social en Suisse
Vieillesse, emploi, conflit travail-famille
Fabio Bertozzi, Giuliano Bonoli, Benoît Gay-des-Combes
Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005, 130 p.

Le développement durable
Assen Slim, collection Idées reçues, éditions Le Cavalier Bleu, 2004, Paris.

SOCIAL

Conseils en budgets de la FRC

La Fédération romande des consommateurs (FRC) propose un service de conseils, payant, dans la gestion des comptes. Elle établit un budget type (selon le cadre de Budget-conseil Suisse) et un budget personnalisé (lors de consultations individuelles). En 2004, Fribourg a été le plus gros demandeur de ce service encore peu requis dans les autres cantons romands.

L'Express, 02/05/2005

Nouvelle révision de l'AVS

Pour l'horizon 2009, la révision de l'AVS vise l'unification à 65 ans de l'âge de la retraite, l'introduction d'une rente-pont, la suppression de la rente pour les veuves sans enfants et l'adaptation des rentes au renchérissement. Cet automne, le Département fédéral de l'intérieur (DFI) doit soumettre au Conseil fédéral et aux Chambres deux messages allant dans ce sens.

DFI, service de presse et d'information.

Tél. 031 322 46 40 /

www.ofas.admin.ch

Disposition de fin de vie

Caritas propose aux futurs malades de mandater une personne qui puisse prendre des dispositions à leur place. C'est la nouveauté incluse dans le document intitulé «Ma vie, ma mort. Mes dispositions de fin de vie», réédité pour la troisième fois en français, allemand et italien. Une double signature est exigée. Le corps médical n'est pas unanime face à ce contrat sur la maladie et la mort.

info@caritas.ch

Le Courrier, 30/04/2005

FR Jeunes bénévoles

Des jeunes âgés de 18 à 23 ans lancent une antenne de bénévolat à Fribourg. La Croix-Rouge met à leur disposition un bureau et un lieu de réunion. Après Genève, c'est la deuxième section jeunesse ouverte par l'organisme humanitaire en Suisse romande. La formule a fait une centaine d'émules à Genève. Une façon de casser le cliché associant le bénévolat au 3e âge.

La Liberté, 03/05/2005

NE L'Espace des Solidarités a 5 ans

Depuis 5 ans, l'Espace des solidarités accueille et partage des moments de vie, et des repas, avec des personnes qui cherchent

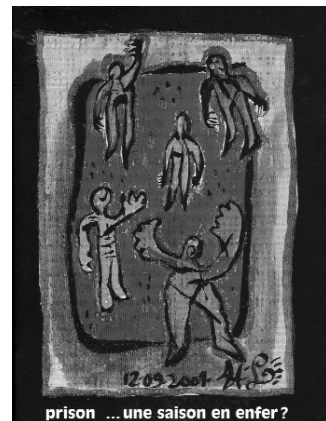
à sortir de leurs difficultés et de leur solitude. L'Espace est un projet de Caritas et de l'Association de défense des chômeurs; il bénéficie du soutien du canton et de la ville de Neuchâtel ainsi que de donateurs privés. 3 place d'Armes, 2000 Neuchâtel. Tél. 032 721 11 16

ENVIRONNEMENT

Prison... une saison en enfer?

Les éditions Ouvertures viennent de publier une plaquette, belle et touchante, qui donne la parole, par de brefs textes, à ceux qui fréquentent le monde carcéral: les détenus et les aumôniers qui les accompagnent. Elle est illustrée par un ancien détenu.

Editions et diffusion Ouvertures, route de Cugy, en Budron H20, 1052 Le Mont s/ Lausanne. Tél. 021 652 16 77



GE Manger équilibré

Découvrir de nouveaux goûts, manger de façon équilibrée, mais aussi, savoir trier ses déchets. Ce sont les critères qui seront appliqués dans les cuisines scolaires genevoises, grâce au label Fourchette verte, mis en place par le Département des affaires sociales et de la santé de Genève. Deux communes ont déjà été labellisées: Lancy et Carouge.

Le Courrier 28/04/2005

GE Bruits de voisinage

Une brochure éditée à Genève par le Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement précise les règles usuelles requises pour un bon voisinage en matière de bruit. «Bruits de voisinage. Quels sont mes droits et mes devoirs?» peut être commandée gratuitement à Environnement-info.

Tél. 022 327 80 00

Développement durable et asile

Les 11 et 12 juin, l'Hospice général participera aux journées du Développement durable, sur la plaine de Plainpalais. Le stand de l'Hospice sera situé dans un «salon» symbolique, dédié notamment à la solidarité internationale et aux médias. Asile et développement durable, peut-on lier ces notions ?

L'institution dialoguera avec le public autour de cette question en présentant «Voix d'exils», journal rédigé par des requérants d'asile. Elle évoquera les formations offertes aux requérants et le travail de proximité dans les quartiers.

ENFANCE/JEUNESSE

FR Un enseignant policier à l'école primaire

Dès le 1er septembre, un enseignant-policier expliquera aux adolescents les conséquences des incivilités et de la violence juvénile. Il élaborera un concept de prévention en collaboration avec les services de l'enseignement obligatoire. Public cible: 5e et 6e années primaires. Des expériences similaires ont été menées à Bâle, à Lucerne et en Allemagne.

La Liberté, 23/24/2005

FR Accueil d'enfants

TED

L'institution Le Bosquet à Givisiez a reçu le 29 avril dernier une autorisation officielle de la Direction de la santé publique pour accueillir des enfants présentant des Troubles envahissants du développement (TED), tels que l'autisme, le syndrome de Rett ou encore d'Asperger. La prise en charge individualisée est proposée est à temps partiel. Le Bosquet offre aussi un service pour soulager les parents d'enfants TED qui ne fréquentent pas l'institution.

La Liberté, 26/04/2005

VD Avenir des Maisons vertes assurées

Le Département formation et jeunesse du canton de Vaud a décidé d'assurer toutes les charges de fonctionnement des sept Maisons vertes du canton. Ces programmes de prévention en faveur de la petite enfance seront supportés à parts égales par l'Etat et les communes. La psychanalyste Françoise Dolto, à l'origine des Maisons vertes, avait eu l'idée d'agencer des lieux où parents et enfants puissent vivre dans les meilleures conditions leurs premières séparations.

La Liberté, 25/04/2005

GE Semaine sans télévision

Que se passe-t-il avec les enfants lorsque la TV s'éteint? Et que proposer à la place? C'est le thème de l'opération «Une semaine sans télé», qui a eu lieu fin avril à Genève sous l'égide du Groupement des associations des élèves du primaire. Douze établissements y ont participé. Ils ont proposé aux enfants des animations. Les parents ont également dû s'amuser.

La Tribune de Genève, 30/04/2005

NE Passeport vacances

Quelque 230 activités différentes sont proposées aux jeunes Neuchâtelois des vallées et du littoral dans le cadre de Passeport vacances du 4 juillet au 13 août. Rens. Tél. 079 630 47 16

L'Express, 25/4/2005

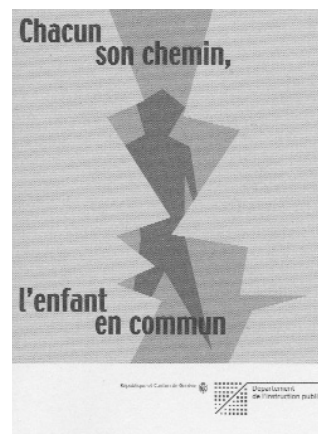
NE SEMO aussi à la Chaux-de-Fonds

Un Semestre de motivation (SEMO) a été inauguré à la Chaux-de-Fonds, 79 rue de la Serre. Il est consacré à l'artisanat (bois, mécanique) et à l'hôtellerie-restauration, alors que le site du Bas, passage Max-Meuron à Neuchâtel, est tourné vers les services (multimédia et recherche d'emploi).

L'Express, 12/4/2005

GE Droit de visite

Le droit de visite est un droit aux relations personnelles. L'enfant reste le lien du couple séparé et vit difficilement les tensions. L'Office de la jeunesse de Genève propose un cycle d'atelier conférence animé par des experts ainsi qu'une séance d'information. Renseignements: Office de la jeunesse tél. 022 327 61 06



FAMILLE

NE Echographies affectives

Une jeune mère de Peseux propose de réaliser des échographies en 3D afin que de futurs parents puissent conserver un DVD de la vie intra-utérine de leur enfant.

Réactions mitigées du côté médical.

L'Express, 26/4/2005

VIEILLESSE

GE Extranet de la FEGEMS

La Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS) vient de mettre en réseau les 50 EMS du canton. Grâce à un site extranet, les professionnels des différents secteurs d'activité (soins, animation,

hôtellerie, intendance, administration) pourront échanger sur leurs pratiques et leur innovations. Encouragement à l'auto-formation et à la co-construction des savoirs.
FEGEMS, 2 Clos-Belmont, 1208 Genève.
Tél. 022 328 33 00

GE Le Net pour mieux se souvenir

Internet peut servir à conserver la mémoire. C'est l'un des buts de l'association genevoise Vivre le 3e âge, qui propose aux aînés de raconter leur vie sur un site. Cette association équipe aussi des personnes âgées en matériel informatique.

www.rue2geneve.ch
Le Matin 21/04/2005

VD Allô maltraitance

A la fin 2004, la section vaudoise d'Alter Ego a mis sur pied une permanence téléphonique au numéro 0848 00 13 13, ouvert à tous. Elle vise à lever un tabou en assurant la promotion des droits et de la dignité des personnes âgées.

www.alter-ego.ch
Le Nouvelliste, 15/05/2005

SANTÉ

Droit aux soins

La Commission nationale d'éthique rappelle aux médecins qu'ils doivent soigner tous ceux qui s'adressent à eux, quel que soit leur statut légal.

Le Temps 03/05/2005

Nouvelle campagne sida

Avec les traitements anti-rétroviraux, on croit à tort que l'on peut guérir du sida. En 2004, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a enregistré 250 nouveaux malades et 800 nouvelles infections. La nouvelle campagne «Love life-stop sida» veut toucher le maximum de personnes. Pouvoir aimer sans crainte en se protégeant toujours. Tel est le message pour vivre sereinement sa sexualité.

La Liberté, 30/05/2005

GE Solidarité psychosociale

Parmi tous les rapports d'activité qui pleuvent en ces mois: celui, atypique, de l'Expérience, solidarité psychosociale. Cette petite association veut réaliser et gérer de façon autonome - par et pour des souffrants psychiques - un lieu de vie, d'échanges, d'activités et de rencontres.

19 rue du Château-Bloch, 1219 Le Lignon.
Tél. 022 797 31 67

Guerre à la fumée

«Fumée passive et santé» est une initiative qui propose d'inscrire dans la Constitution l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics

intérieurs ou fermés. Cela concerne café et restaurants, mais aussi «tous les bâtiments ou locaux publics dépendant de l'Etat et des communes ainsi que toute autre institution de caractère public». Le tabagisme passif éliminerait un millier de personnes par an en Suisse. Les initiants ont quatre mois pour réunir les 10 000 signatures requises.

Tribune de Genève, 04/05/2005

HANDICAP

Miss Handi-culture 2005

Pour la 3e élection de Miss Handi-culture, les candidates viendront de toute la Suisse. Avis à toutes celles qui désirent transformer les regards de pitié sur leur handicap en regards admiratifs. Une préparation de mannequinat est proposée aux candidates.

Rens. Association Handi-culture, p.a. Dalila Vionnet, 70 av. du Lignon, 1219 Le Lignon.
Tél. 022 797 51 79

Chômeurs sourds et interprètes

Le Secrétariat d'état à l'économie (SECO) informe que le Fonds de compensation de l'assurance-chômage prend désormais à sa charge les frais d'interprétation en langue des signes pour tout entretien des chômeurs sourds avec des conseillers.

Journal des sourds, avril/mai 2005

FR Favoriser le maintien à domicile

Certains types de handicap ou de maladie ne bénéficient pas de la structure adéquate selon le Conseil d'Etat de Fribourg. C'est pourquoi l'Etat procède à une révision en profondeur de la loi sur les soins et l'aide à domicile. En 2006, le canton prévoit mieux répondre aux besoins des personnes handicapées physiques.

Un projet de loi vise notamment à privilégier le maintien à domicile.

La Liberté, 23/04/2005

GE Polyhandicap et souffrance

Le pré-programme du colloque «Polyhandicap et souffrance: vie et espoir» (les 6-7 octobre, Espace Sécheron) organisé par Clair-Bois, Fondation en faveur des personnes polyhandicapées, est disponible sur le site de la fondation: www.clairbois.ch

GE Le CRAL fête ses 25 ans

Le Centre de rencontre et d'activités culturelles en langue des signes (CRAL) fête ses 25 ans en 2005 avec des manifestations placées sous le thème «Sourds et entendants, osons le contact, avançons ensemble».

CRAL, 2b ch. de Vincy, 1202 Genève.
Tél. 022 734 96 31. Telescript 022 734 72 67

Horizon Handicap

Une brochure éditée par Cap-Contact, association active dans la défense des droits des personnes handicapées, expose les problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap. Elle vise aussi à encourager le dialogue et à faire émerger des propositions d'amélioration de leur qualité de vie.

E-mail: info@cap-contact.ch

Tél./fax 021 653 08 18



TRAVAIL

Lutte contre le chômage

Une délégation de l'Association des organisateurs de mesures du marché du travail (AOMAS) a participé en avril à Bruxelles à une réunion européenne de haut niveau sur les mesures de lutte contre le chômage, intitulée Employment week. Les praticiens suisses présents ont constaté que la Suisse ne participe pas aux programmes de la politique sociale européenne.

Contact: AOMAS, 8402 Winterthur.

Tél. 052 267 64 24

GE Management d'institutions sociales

Une nouvelle session du certificat de formation en Management des institutions sociales débutera en août. Cette formation continue par modules est destinée aux personnes en emploi, en charge de responsabilités ou désirent en assumer.

Inscr. jusqu'au 30 juin: F.Laurent, Certificat de formation continue en Management des Institutions sociales, Uni de Genève, 40 Bd du Pont d'Arve, 1211 Genève 4.

Tél. 022 379 81 06/86 12

GE Formation en formation

Une formation continue de l'Université de Genève propose aux professionnels concernés de «Développer les capacités d'apprentissage», ceci en quatre modules, de septembre 2005 à juin 2006.

Inscr. laboratoire de didactique et d'épistémologie des sciences et faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Claudine Poupenev, Uni Mail, Bât. Pignon 1211 Genève 4. Tél. 022 379 96 18

GE Deux nouveaux métiers

A Genève, deux nouveaux métiers sont concernés par les filières de formation sociale de niveau Certificat fédéral de capacité

L'Hospice général face à l'explosion de l'assistance

Fin avril, l'Hospice général - éditeur de *Repère social* - a présenté à la presse son rapport annuel. L'occasion pour son directeur Bertrand Levrat de livrer un bilan de situation. Concernant le dépassement du budget en 2004 (de 46,4 millions de francs), celui-ci est essentiellement dû à une augmentation des prestations versées aux bénéficiaires de l'aide sociale et témoigne d'une explosion de la précarité à Genève, a-t-il expliqué. De fait, les charges de fonctionnement de l'Hospice général sont restées conformes au budget, a précisé Claude Torracinta, président du conseil d'administration de l'institution. En 2004, la hausse des dossiers d'assistance s'est chiffrée à 18%. Elle ne va pas faiblir en 2005.

Le nombre de *working poors* qui ont besoin d'une aide pour s'en sortir est préoccupant. Plus de 10% des dossiers relèvent de ces situations. Au total, ce sont plus de 20 000 personnes qui ont eu recours aux services de l'Hospice général en 2004, requérants d'asile compris. Le nombre de ces derniers, qui a baissé de 6% l'an passé, s'élevait à 4500 à la fin mars 2005.

Bertrand Levrat a annoncé la mise en route d'une série de mesures. Les procédures d'attribution de l'aide sociale sont au cœur de ce programme. Les outils de gestion financière aussi.

St.H.

(CFC): assistant-e en soins et santé communautaire (ASSC) et assistant-e socio-éducatif-ve. Tout cela sous la responsabilité du Département de l'instruction publique. La formation débutera à la rentrée 2005 avec une classe de 20 élèves. Aucun ASSC n'est encore actif à Genève. Vaud compte déjà une vingtaine d'ASSC en fonction.

Source Forum Vision 3 OFPC-DIP-DASS

EXCLUSION/INTÉGRATION SOCIALES

La naturalisation aide

La deuxième génération d'immigrés est souvent plus performante que les jeunes Suisses. C'est l'une des découvertes d'une étude menée par la HES de travail social de Lucerne avec le Forum suisse pour les migrations. Elle montre en revanche que les jeunes arrivés récemment en Suisse ont plus de difficultés à poursuivre des études.

Le Temps 27/04/2005

Conférence nationale sur la pauvreté

Cosigné par 110 députés et déposé en fin de session parlementaire de printemps, un postulat demande au Conseil national d'organiser une fois par législature, donc tous les quatre ans, une Conférence nationale sur la pauvreté. La pauvreté croissante devient en effet un problème brûlant relèvent les Oeuvres d'entraide.

L'Express, 29/3/2005

Conférence nationale sur la pauvreté (bis)

A l'occasion de son assemblée générale, le Mouvement ATD Quart Monde a notamment soutenu la demande de la tenue régulière d'une conférence nationale sur la pauvreté, préparée et tenue avec la participation active des personnes touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale.

ADT Quart Monde, 1733 Treyvaux.
Tél. 026 413 11 66

GE Après la prison, la forêt

En juin prochain, l'association genevoise OK Forêt recevra une mention dans le cadre du

Prix 2005 du développement durable. Créée il y a une vingtaine d'années, OK Forêt propose du travail à des personnes qui sortent de prison. Le public et le privé fournissent du travail à une douzaine d'employés en moyenne. L'association tourne sans subvention.

La Tribune de Genève 21/04/2005

GE Le Groupe sida Genève mue

Le Groupe sida Genève a vécu une année 2004 passablement mouvementée. Plus de la moitié du groupe et du budget sont sortis pour rejoindre Ligne directe, nouvelle association qui s'occupe désormais des risques liés à la drogue. De plus, le Groupe sida perd 15% de sa subvention cantonale. En 2005, un accent est mis sur la prévention secondaire. Enfin, un nouveau directeur a été nommé. Il s'agit de David Perrot, qui remplace Florian Hübner.

Le Courrier 28/04/2005

ZH AI et «case management»

L'exécutif de la ville de Zurich a vu le nombre d'employés s'inscrivant à l'Assurance invalidité doubler en dix ans. Pour stopper

cette tendance, elle teste le « case management » dans trois départements. Il s'agit de prendre en charge une personne dès qu'elle se met en arrêt de travail. Au Canada, le taux de nouveau invalides a diminué de 20% grâce à ce procédé.

Le Temps, ATS 17/02/2005

ETRANGERS

GE Les étrangers voteront

Le droit de vote communal a été accordé aux étrangers établis à Genève, grâce à l'initiative «J'y vis, j'y vote». Un total de 80 000 personnes sont concernées. En revanche, le droit d'éligibilité a été refusé par une majorité de Genevois. C'est la première fois en Suisse que ce droit est accordé grâce à une initiative populaire. Bienvenue aux nouveaux votants.

ZH Bureau pour les sans-papiers

Après Bâle, Zurich va se doter, cet été, d'un bureau d'accueil pour les sans-papiers. Il offrira des conseils juridiques et médicaux, tout en récoltant des données pour faire

pression sur les autorités. Le Syndicat des services publics et le syndicat interprofessionnel UNIA sont à la base de ce projet, qui devrait fonctionner avec l'appui de bénévoles. Le Courrier 28/04/2005

100 000 sans-papiers vivent en Suisse

L'Office fédéral des migrations (ODM) a estimé fin avril que le nombre de sans-papiers s'élevait à environ 100 000 personnes en Suisse. Genève en accueillerait entre 12 000 et 15 000 et Zurich environ 20 000. Pour l'ODM, cette situation s'explique en premier lieu par le marché de l'emploi. La majorité de ces personnes est jeune, gagne peu et travaille beaucoup, souligne l'ODM. L'idée d'une régularisation reste éloignée pour le moment.

La Tribune de Genève 27/04/2005

La rédaction

INAG

Institut Universitaire Âges et Générations
Universitäre Institut Alter und Generationen
Istituto Universitario Età e Generazioni
Swiss Institute Ageing and Générations

IUKB

INSTITUT UNIVERSITÄRE KURT BÖSCH

Certificat en études intergénérationnelles Théories et pratiques des relations entre générations

Une formation universitaire à distance
Septembre 2005 - novembre 2006

Les objectifs

- Se familiariser avec la question des âges de la vie et des relations entre les générations en suivant plusieurs approches,
- maîtriser des outils conceptuels pour la compréhension des faits et pour l'action,
- découvrir et analyser un ensemble d'expériences en cours qui visent à promouvoir la qualité des relations entre les générations,
- établir des contacts avec un réseau d'institutions et de personnes qui mettent en oeuvre ce type d'action.

La formation

La formation est dispensée pour l'essentiel à distance au moyen d'une plate-forme d'enseignement sur Internet, avec un encadrement pédagogique constant. Le cycle comprend trois sessions de deux jours à l'Institut Universitaire Kurt Bösch (Sion), et correspond à 10 crédits ECTS. Le Certificat est ouvert aux titulaires d'une licence, d'un diplôme de niveau HES ou d'une formation jugée équivalente.

Direction du Certificat : Prof. Dr. Jean-Pierre Fragnière
Informations : Rachel Métral, E-mail: inag@iukb.ch
Tél. : +41 (0)27 205 73 09 Présentation plus détaillée sur le site
<http://www.iukb.ch/ASS/Inag/form1.html>

éésp école d'études sociales et pédagogiques
Lausanne

Hes-so
Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Journée d'étude Aide, relation d'aide et aide sous contrainte, comment nous y retrouver ?

vendredi du 30 septembre 2005
à l'éésp - ch. des Abeilles 14 - Lausanne

Matinée

Accueil et introduction au thème annuel

- Paola Richard de Paolis, directrice de l'éésp et Olivier Grand, éducateur

Evolution de la relation d'aide dans le travail social

- Louis Schorderet, psychosociologue

L'usager, prise en charge ou prise en compte ?

- Saül Karsz, philosophe et sociologue, dirige depuis 1989 le séminaire "Déconstruire le social" (Paris), auteur de Pourquoi le travail social ? Définition, figures, clinique, Dunod 2004

Et quand l'aide est sous contrainte, que fait l'intervenant social ?

- Guy Hardy, Assistant social et formateur en approche systémique, auteur de S'il te plaît, ne m'aide pas ! L'aide sous injonction administrative ou judiciaire, érès, 2001

Après-midi

Ateliers à choix

- Les conférenciers du matin reprennent en sous-groupes les thèmes qu'ils ont développés le matin. Les participants ont la possibilité d'amener des situations emblématiques de leur pratique d'aide.

Synthèse et perspectives de la HES dans l'enseignement de la relation d'aide

- Joseph Coquoz, adjoint de direction de l'éésp, responsable du secteur social dans la HES-SO

Coût de la journée: Fr 80.- par personne (repas non inclus) Inscription nécessaire pour des raisons d'organisation (voir catalogue 2005-2006)

Agenda

Repère social No 67 – juin 2005

RENCONTRES EN SUISSE

Social

Forum social suisse

3-5 juin – **Fribourg**

Rens. APRES, Assoc. pour la promotion de l'économie sociale et solidaire. 8 rue Viguet, 1227 Les Acacias. info@apres-ge.ch

Les midis du social

- Vers une moralisation des politiques sociales? 7 juin (12h15-13h30) – **Fribourg** (Kinderstube, 4 rue de l'Hôpital)

Rens. Dpt travail social et politiques sociales, Chaire francophone, Uni de Fribourg. Tél. 026 300 77 80

Le social : une responsabilité conjointe entre public, privés et bénéficiaires

conférence-débat (R. Dreifuss)

8 juin (18h30) – **Genève** (Le Bateau)

Rens. Assoc. le Bateau Genève, 5-7 rue du Simplon, 1207 Genève. Tél. 022 786 43 45

4 à 6 du social (APAS)

- Les prestations de Pro Infirmis et les PAH (prestations d'aide aux personnes handicapées)

8 juin (16h-18h) – **Moutier** (FIG)

Rens. Sylvie Cortat Frey, Assoc. professionnelle des assistants sociaux du Jura, du Jura bernois et de Bienne, APAS. Tél. 032 435 11 34/ apas@bluewin.ch

6 à 8 des travailleurs sociaux

- Les destinataires de l'assistance publique, hier et aujourd'hui

15 juin (18-20h) – **Lausanne-Ouchy** (Hôtel au Lac)

Rens. Assoc. des professionnels de l'Action sociale, ASPAS-VD. Claire Busch. Tél. 021 825 35 31 / claire.busch@omsv.vd.ch

Une collecte de fonds professionnelle pour toutes les ONG's, malgré la catastrophe

séminaire de fundraising

17-18 juin – **Berne** (Centre des congrès)

Rens. Assoc. suisse de fundraising, Dufourstr. 161, 8034 Zurich. Tél. 044 383 59 69

Education et pédagogie spécialisées pour tous?

congrès suisse 2005

26-28 septembre – **Berne**

Rens. Education spécialisée, 25 ch. de Boston, 1004 Lausanne. Tél. 021 653 68 77. www.csp-szh.ch/cong

Société

La solidarité à l'ère de la globalisation

conférences publiques de la Chaire francophone de travail social

- Le mouvement citoyen mondial. 9 juin (17h15) – **Fribourg** (Uni Miséricorde, salle 3117)

Rens. Dpt Travail social et politiques sociales. Tél. 026 300 77 80

Printemps Rustin en Suisse romande

exposition de l'œuvre de Jean Rustin jusqu'au 12 juin – **Genève** (Belle-Idée), **Sion** (Ferme-Asile) **Lausanne** (galerie Humus)

Rens. Jacques Boesch, Affaires culturelles, Hôpitaux universitaires de Genève.

Tél. 022 305 41 44

Fête du développement durable

11-12 juin – **Genève** (plaine de Plainpalais)

Rens. Jean Hatege Kimana, Agenda 21-Ville de Genève, 4 rue de la Croix-Rouge, 1204 Genève. Tél. 022 418 29 47

La médiation, un mode spécifique et consensuel de gestion des conflits

27-28 août – **Neuchâtel**

Rens. Tél. 079 506 58 63 /

www.medialogue.ch

Ville sociale-ville saine : un bilan intermédiaire

congrès (F/D)

20 septembre – **Berne**

Rens. Assoc. suisse de politique sociale, Mühlenplatz 3, 3000 Berne 13.

Tél. 031 326 19 20

Femme / Famille

Les salons de F-Information

- Plus j'assume ma différence, plus je me sens isolé/e ou connecté/e

14 juin (12h15-13h45) – **Genève**

(la Comédie)

Rens. F-Information. Tél. 022 740 31 00

Quels buts pour la politique familiale

forum Questions Familiales 2005 (F/D)

14 juin – **Berne** (Kursaal)

Rens. Comm. féd. de coordination pour les questions familiales. Tél. 031 424 06 56 / EKFF@bsv.admin.ch

Jura Familles 2005

- journée de présentation des services, organisations, associations et institutions en relation avec la famille, 24 septembre – **Glovelier** (Halle des fêtes)
- De la violence au conflit, conférence 24 septembre (20h30) – **Glovelier** (restaurant de la Poste)

Rens. Bureau de l'égalité, Delémont.

Tél. 032 420 79 00 /

www.jura-ch/ega

Viellissement

Age05. Santé et vieillissement

congrès international de sociologie

25-27 août – **Neuchâtel**

Contact : peter.meyer@bfs.admin.ch.

Tél. 032 713 60 45

Rens. : www.age05.ch

Santé

Psy-trialogue

- Rétablissement! 8 juin (18h30-20h30) – **Genève** (Arcade 84, 3 rue Schaub)

Rens. Pro Mente Sana, 40 rue des Vollandes, 1207 Genève. Tél. 022 718 78 40

Exprimer sa colère sans blesser les autres

séminaire du GRAAP

15-16 juin – **Lausanne**

Rens. Groupe d'accueil et d'action psychiatrique. GRAAP, 25 rue de la Borde, 1018 Lausanne. Tél. 021 647 16 00

Amitiés significatives : développer des relations privilégiées

conférence du cycle «Besoins affectifs, amour, tendresse, sexualité»

27 juin – **Prilly-Lausanne** (site de Crey)

Rens. Groupe d'accueil et d'action psychiatrique. GRAAP, 25 rue de la Borde, 1018 Lausanne. Tél. 021 647 16 00

Lieux de décès

colloque international

1-2 novembre – **Sion** (IUKB)

Rens. Emmanuel Kabengele, Institut, univ. Kurt Bösch. E-mail :

emmanuel.kabengele@iukb.ch

Handicap

Acouphènes : la maladie imaginaire?

congrès de la Fondation romande des malentendants

4 juin – **Lausanne** (Hôtel Royal Savoy)

Rens. forum écoute, Anne Grassi.

Tél. 021 614 60 50

Le Relais – Groupe de soutien

6 juin (19h) – **Genève** (Maison des associations)

Rens. Le Relais, Troubles psychiques, soutien aux proches. Tél. 022 781 65 20

Formation, travail et santé : concordeance entre les besoins des sourds et les prestations proposées

journée d'étude pour professionnels de la surdité

10 juin – **Lausanne**

Inscr. Féd. suisse des sourds, région romande, Lorène Deléglise-Ballif, 16 av. de Provence, 1007 Lausanne. Tél. 021 625 65 55

Festival de théâtre sur la différence

6-11 juin – **Petit-Lancy/GE**
Rens. Clair-Bois, fondation en faveur
des enfants et adultes infirmes moteurs
cérébraux. Tél. 022 884 38 80

3e festival ARTHEMO

art et handicap mental
9-11 septembre – **Morges**
Rens. ASA Handicap mental, 27 av. des
Mayennets, 1950 Sion. Tél. 027 322 67 55

Formation – un droit de l'Homme

2e congrès des sourds
23-25 septembre – **Winterthour et
Turbenthal**
Rens. Féd. suisse des sourds, 16 av. de
Provence, 1007 Lausanne.
Tél. 021 625 65 55/ télécrit: 56

Polyhandicap & souffrance : vie et espoir

journées francophones
6-7 octobre – **Genève** (Espace Sécheron)
Rens. Fondation Clair-Bois. 1 ch. de Vers,
1228 Plan-les-Ouates Tél. 022 884 38 80

appel à candidates

Election de Miss Handi-Culture 2005

18 novembre – **Genève** (Noga-Hilton)
Rens. assoc. Handi-Culture, p.a Dalila
Vionnet, 70 av. du Lignon, 1219 Le Lignon.
Tél. 022 797 51 79

Travail

Triologue

Inauguration des nouveaux locaux
8 juin (dès 11h) – **Genève**
Rens. Trialogue, réseau de solidarité entre
retraités, chômeurs et professionnels, 11 av.
de la Forêt, 1202 Genève. Tél. 022 340 84 80

La réalité augmentée : une technologie du virtuel au service de la médecine ?

séminaire de l'IST
23 juin (16h30) – **Lausanne**
Rens. Institut universitaire romand de santé
au travail IST, 19 rue du Bugnon, 1005
Lausanne. Tél. 021 314 74 21

RENCONTRES

À L'ÉTRANGER

Social

Les Journées d'Accords

9-10 juin – **Avignon** (Palais des Papes)
Inscr. Parole d'enfants, B-Liège.
Tél. +32 4 223 10 99

1975, année de l'Action sociale

colloque
29-30 juin – **Paris**
Rens. CEDIAS, 5 rue Las Cases, F-75007
Paris. Tél. +33 145 51 66 10

1er congrès international des forma- teurs en travail social et des profes- sionnels francophones de l'inter- vention sociale

5-8 juillet – **Hérouville-St-Clair**
Rens. Institut régional de travail social de
Basse -Normandie, 11 rue Guyon de
Guercheville, BP 10116, F-14204 Hérouville-
St-Clair cedex. Tél. +33 231 54 42 00

Société

De petits prêts qui changent la vie

symposium international en lien avec l'année
internationale du microcrédit
10 juin – **Bonn** (Parlement)
Rens. Oikocredit, Sté coopérative oecumé-
nique de développement. p.a. Assoc. suisse
romande de soutien, 9 av. Ste-Clotilde, 1205
Genève. Tél. 022 328 46 70

Enfance / Jeunesse

Jeunes. Du risque d'exister à la reconnaissance

6e congrès européen Sciences de l'homme
et sociétés
15-18 juin – **Strasbourg** (Palais de la
musique et des congrès)
Inscr. Sciences de l'homme & sociétés, BP.
155 F-06603 Antibes Cedex.
Tél. +33 492 90 44 10

Direction petite enfance. Entre exigences éducatives et économie de marché : quelle médiation ?

assises nationales
17-18 novembre – **Mulhouse**
Programme : L.P.S.E, rue de la Hardt,
F-68110 Illzach/
www.association.free.fr

L'engagement. De l'indifférence au surinvestissement, jusqu'où se sentir concerné par la souffrance de l'autre ?

congrès international
24-25 novembre – **Paris** (UNESCO)
Rens. Assoc. Parole d'enfants, 7c Bd.
d'Arvoy, B-Liège. Tél. +32 4 223 10 99

Vieillesse

XVIIIe congrès mondial de gérontologie

26-30 juin – **Rio de Janeiro** (Brésil)
Rens. Sté française de gériatrie et géronto-
logie. Centre de gérontologie clinique. Fac.
de médecine Pitié-Salpétrière, 91 Bd de
l'Hôpital, F-75013 Paris.
Tél. +33 140 77 96 87

Aging with dignity

congrès international de psychogériatrie
20-24 septembre – **Stockholm**
Rens. www.ipa-online.org

Santé

La grammaire des émotions

séminaire (I. Filliozat)
28-30 septembre – **Paris**
Inscr. Parole d'Enfants, 7c bd d'Avroy,
B-4000 Liège. Tél. +32 4 223 10 99

Addictions. Formation à l'éthique

XXIIe journées AMSP
30 sept.- 1er oct. – **Sochaux/Montbéliard**
(F)
Rens. Assoc. médico-sociale protestante
francophone, Paris. Tél. +33 144 74 94 74 .
Ou : Entraide protestante, 47 rue de Clichy,
F-75009 Paris.

Perversions. Aux frontières du trauma

XIe carrefour toulousain
7-8 octobre – **Toulouse**
Inscr. Carrefours & Médiations, La Source,
26 ch. du Bessayré, F-31240 Saint-Jean.
Tél. +33 561 74 23 74

Handicap

Transculturalité et déficience visuelle dans les pratiques cliniques

journées d'étude
3-5 juin – **Paris**
Rens. Catherine Bâton, 24-26 Bd de Géry,
F-94814 Villejuif cedex. Tél. +33 146 78 59 68

La classification québécoise : processus de production du handicap

séminaire
9 juin – **Paris**
Rens. Centre technique national d'études et
de recherches sur les handicaps et les
inadaptations CTNERHI, 236 rue de Tolbiac,
F-75013 Paris. Tél. +33 145 65 59 40

Pour mieux agender...

Faites-nous part, à temps, des colloques,
séminaires, etc. que vous organisez sur un
sujet social.

Dernier délai de réception des infos pour le :

No 68 – juillet/août : 10 juin

No 69 – septembre : 27 juillet

Hospice général, Service de l'information
sociale – c.p. 3360, 1211 Genève 3.

Contact : Hélène Assimacopoulos,
Tél. 022 420 53 07. Fax 022 420 52 99.
E-mail : has-riv@ge-ariane.ch

N.B. Les informations relatives à des cycles
de formation/perfectionnement assurés régu-
lièrement et à titre lucratif ne seront pas rele-
vées dans cet agenda, mais peuvent faire
l'objet d'annonces payantes dans la revue.
Le contenu de cet agenda n'engage pas la
rédaction.

**Retrouvez l'agenda et ses complé-
ments sur www.reperesocial.ch**